


meubles
Résident

Reichenbach & Cie SA Sion

Fabrication - vente - expositions
Agencement, décoration d'intérieur
Meubles rustiques, modernes, style



Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

Gamme complète
en stock



**alfa
roméo
69**

Demandez une démonstration
GARAGE VALAISAN
Kaspar Frères, SION
Tél. (027) 2 12 71 P 2849 5

éditorial

Une bonne idée



par Arthur
BENDER

CHACUN sait maintenant, pour l'avoir pu lire dans son journal (qui l'a appris de la Chancellerie d'Etat) que le Conseil d'Etat a répondu le 28 mars dernier au « Groupe de travail pour la préparation d'une révision totale de la Constitution fédérale » présidé par M. Wahlen, ancien conseiller fédéral. Dans un document condensé, de quelque 20 pages, et en se fondant pour l'essentiel sur le préavis d'une commission consultative dirigée par le professeur Jean Darbellay, le gouvernement s'est déterminé sur le questionnaire notifié aux cantons avec une circulaire de novembre 1967.

Laisant délibérément de côté tout jugement de valeur sur les dispositions en vigueur, le mémoire-réponse s'est inspiré de la recommandation du « Groupe de travail Wahlen », en indiquant « non seulement les positions vraisemblablement réalisables sur le plan politique et pratique, mais en outre celles dont la réalisation paraît difficilement concevable. »

A la faveur de cette option fondamentale, le document, quoique succinct, prend un relief particulier, en faisant souvent la place à des constructives et, pour tout dire, novatrices.

L'une d'elles, annoncée dans mon dernier éditorial consacré aux prétentions injustifiées des groupes de pression (voir « Confédéré quotidien » du 7 mai), mérite notre attention. Notons à cet endroit que le Conseil d'Etat s'est déclaré opposé à la création d'un Conseil économique, jugeant que la pratique de consultation des organisations économiques doit suffire, sans confusion des pouvoirs.

Par contre, il fait sienne l'idée d'assurer mieux, par le référendum cantonal, la participation des cantons à la formation des décisions fédérales (Darbellay, « Vers la révision de la Constitution fédérale », Revue de droit suisse, vol. 87, 1968).

Chaque canton (actuellement huit cantons possèdent ce droit, art. 89 Cst. féd.) aurait le droit de soulever le référendum contre les lois votées par les Chambres. Et — modalité importante — c'est le Grand Conseil qui exercerait ce droit.

Pour apprécier la portée de cette proposition, il importe de souligner que notre Constitution fédérale repose sur quelques piliers ou éléments primordiaux, que les spécialistes désignent d'un nom latin : essentialia, et qui sont notamment : la démocratie, le principe de l'égalité devant la loi, le fédéralisme...

C'est dans cette optique que doit être considéré le référendum cantonal préconisé par le professeur Darbellay, et qui aboutirait, si une loi est mise en question, à la faire rejeter par un vote à la majorité des cantons. Je retiendrai, en me bornant à les citer, vu la dimension de cet article, quelques-uns des avantages reconnus à cette procédure par le Conseil d'Etat :

1. Le fédéralisme coopératif y trouverait une expression, car les cantons seraient appelés à coopérer pour adopter une position commune en face des projets de lois contestés ;
2. La menace du référendum serait le départ d'une meilleure collaboration intercantonale ;
3. Le référendum ne constituerait plus un monopole de fait des organisations économiques ou syndicales, qui l'exercent souvent pour sauvegarder des intérêts particuliers ;
4. Les Grands Conseils retrouveraient un rôle à jouer sur le plan de la législation fédérale... (Mémoire du C. E., p 8 et 9).

En possession d'une arme nouvelle, on songe à son usage. Ainsi doté, notre arsenal législatif représenterait par exemple une force de dissuasion non négligeable à

UNE BELLE JOURNÉE

Le Valais a fêté hier, à Sion, M. André Bornet, président du Grand Conseil

Les autorités des trois pouvoirs cantonaux, celles représentant le Valais aux Chambres fédérales, celles des districts et des communes, de nombreux invités et amis et toute la population ont réservé hier lundi une réception chaleureuse à M. André Bornet, député radical de Sion, élu président du Grand Conseil pour la période 1969-1970.

Nous donnons en pages intérieures l'essentiel de cette réception, marquée par les discours de M. Arthur Bender, président du Conseil d'Etat et Emile Imesch, président de la ville de Sion, ainsi que des représentants des groupes parlementaires et des autorités invitées.

Le message au Valais du nouveau président du Grand Conseil

Voici en quels termes M. André Bornet, après avoir exprimé ses remerciements à l'autorité invitante et à tous ceux qui avaient tenu à l'entourer en ce jour de fête, parla des tâches majeures que l'avenir impose au Valais et à sa capitale. (Réd.)

Sion, ville historique et ville capitale

Selon une rotation bien établie entre les groupes parlementaires, et dans le cadre de ces groupes, les districts participent, à tour de rôle, à cette promotion d'un député à la présidence.

La capitale ne jouit d'aucune faveur particulière et, si le district de Sion, comptait, en 1962, un président du Grand Conseil bramaisien, en la personne de M. René Jacquod, il faut remonter en 1946 pour retrouver un président du Parlement citoyen de Sion, en la personne de M. Maurice de Torrente, conservateur. En 1943-1944, nous trouvons M. Edmond Gay, radical.

Je rends un hommage particulier à ces prédécesseurs distingués et j'espère que le cadet, s'inspirant de l'exemple des aînés, sera digne de ce lourd héritage.

Je suis Sédunois d'élection et de cœur ayant épousé une vraie Sédunoise. J'ai choisi, il y a bientôt 20 ans, de vivre dans cette ville.

Je m'y suis inféodé et depuis lors nous vivons en symbiose, elle la citadine et moi le montagnard. Aujourd'hui, je suis l'un des 4900 électeurs qu'elle groupe, sur 500 électeurs bourgeois. C'est dire l'expansion démographique que Sion connaît et l'attrait qu'elle exerce. Cette expansion galopante, à l'origine de mutations profondes est due surtout à la progression des activités tertiaires.

Dès lors, Sion n'a pas attendu qu'on parle d'aménagement du territoire pour renoncer aux méthodes empiriques et se définir des mesures planificatrices destinées à la garantir des effets du hasard et d'un développement anarchique.

Héritière d'un extraordinaire passé, qui engage son avenir, Sion s'est attachée à sauvegarder ses monuments, ses sites, et ses ruines, afin de se conserver un cachet et un pittoresque qui en font son charme, sa beauté, l'essentiel de son attraction, c'est-à-dire Sion : Ville historique ; Sion, dis-je, se réclame Ville historique, mais elle est surtout Ville capitale de la République et canton du Valais. Nous y reviendrons.

Clé de voûte : le tourisme

Dans mon discours d'ouverture, le 17 mars, j'ai brossé les grandes lignes des actions politiques que nous attendions de notre gouvernement. Je ne vais pas y revenir, si ce n'est pour expliciter ou insister sur l'urgence de remédier à des carences de législation qui sont dommageables à notre développement économique harmonisé.

Dans cette optique, les efforts des politiques et des techniciens doivent se con-

l'encontre de certaines entreprises insolites et vexatoires pour notre économie agricole... et viticole !

Il n'est pas interdit d'élargir la perspective d'un emploi judicieux de la formule projetée. C'est en tout état de cause une bonne idée... à suivre jusqu'à son entrée dans la nouvelle Constitution fédérale.

Arthur BENDER.

juguer, en vue d'accélérer la mise sur pieds de plans directeurs essentiels au franchissement de certaines étapes de notre évolution, plans assortis d'une législation. Nous savons que notre économie valaisanne bénéficie d'une conjoncture favorable à une expansion concertée. Cette économie polarisée, comprend l'agriculture dont nous connaissons les difficultés d'existence. Dans ce secteur un effort de rationalisation des exploitations de modernisation et de mécanisation est entrepris, à l'aide de subventions. Il devrait concourir à l'amélioration de sa rentabilité et de son potentiel de compétition.

Dans le domaine de l'industrie, l'essor magistral des industries établies dans le district de Monthey nous démontre que la pratique d'une politique d'industrialisation de notre canton n'est pas utopique, et qu'elle dissimule des chances réelles de succès.

La clé de voûte de notre économie est toutefois le tourisme qui constitue la branche la plus importante de notre richesse. Là nous attendons non seulement un inventaire du tourisme, mais une législation cantonale et la création d'un service du tourisme à l'Etat. L'urgence des mesures à édicter est d'ordre promotionnel avant tout, car l'absence de loi conduit à tous les vices au désordre, à l'irraisonnable. Rien d'heureux ne s'improvise et nous n'avons déjà que trop improvisé.

Dans cet ordre d'idée, si nous voyons avec plaisir naître de nouvelles stations, nous déplorons que, dans la plupart des cas, rien n'est organisé pour les recevoir. Il n'y a qu'un berceau.

La sagesse nous impose donc d'intervenir et d'intervenir vite, avant que de lourdes hypothèques n'aient définitivement ruiné nos espoirs.

Il faut nous définir une politique dynamique de constructions, certes, mais dans la cohérence et l'harmonie.

Dans les secteurs secondaires et de viabilité des investissements considérables sont à prévoir qui vont impliquer de lourds émargements budgétaires. C'est pourquoi seule une loi fiscale réformée pourra les approvisionner et déterminer nos possibilités d'endettement.

En vue de ces objectifs, il convient que nous pratiquions une politique intégrée et non plus une politique d'autarcies qui paralyse et renchérit nos aménagements.

J'ai dit, Sion, Ville capitale du Valais. Si cette vocation de capitale lui confère des droits, elle lui impose aussi des devoirs. Sion doit affirmer son rôle de capitale, être un foyer de rayonnement économique, culturel, artistique, une ville pilote.

Dans ce contexte, Sion, se trouve confrontée à des tâches promotrices.

La capitale d'un grand canton a l'obligation de se développer en fonction des grands axes ferroviaires, et routiers, de son aéroport, que nous souhaitons bientôt cantonal, de ses liaisons avec les stations et de sa gare routière qui est la plus importante de Suisse. Il faut toutefois avoir l'honnêteté de le dire : cette motion est encore au stade embryonnaire.

Sion, capitale et siège du gouvernement, devrait pouvoir compter, au nombre de ses embellissements, un nouveau palais gouvernemental digne de son nom. Impérativement, à l'instar de Saint-Maurice et de Brigue, Sion, ville d'études, devrait s'enrichir d'un collège cantonal à la mesure de son prestige, de son dynamisme et de son ambition.

En avant pour les Jeux olympiques !

Dans sa remarquable allocution, M. le président Imesch vous a entretenus de la candidature de Sion-Valais pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1976. Sion a pris là une courageuse initiative qu'il convient de saluer avec enthousiasme. Je n'insisterai pas sur l'appui que les pouvoirs publics doivent apporter à cette



candidature, tant il s'impose. Je ne vous dirai pas combien le Valais mériterait cet honneur, vous le savez. Ce pays valaisan qui a compté tant de grands champions se doit d'encourager les sportifs.

Jusqu'ici, l'initiative privée a résolu ment pris en charge l'équipement de nos stations, sans subsides, sans participation de l'Etat, ou de la Confédération. Moyens de remontées mécaniques, pistes, patinoires artificielles, piscines, ont connu une réjouissante propagation et sont justiciables, en grande partie, du succès de notre tourisme.

Aujourd'hui, notre capitale s'est titularisée candidate aux Jeux olympiques et nous sommes tous très fiers de partager cette audacieuse volonté.

Nous devons unir nos efforts en vue de voir triompher cette candidature de Sion-Valais. Nous devons tous nous sentir concernés et responsables, nous rallier sans réserve à cette candidature admirablement bien présentée et soutenue, afin qu'elle aboutisse.

Si nous analysons sa genèse, nous constatons qu'en 1963, Sion a échoué parce que le peuple a refusé d'entériner les crédits acceptés par les autorités. Je me souviens, qu'au lendemain de ce vote, une souscription était ouverte en vue d'assurer ce financement par le truchement de capitaux privés. L'accueil réservé à cette souscription nous permet d'être très optimistes aujourd'hui.

En 1963, nous avons terminé par cet appel à la solidarité financière des milieux à qui le tourisme profite directement ou indirectement. Cette fois-ci, forts de cette expérience, nous devrions commencer par là, sans préjuger naturellement des décisions qui seront prises par les autorités et le peuple, et qui seront certainement favorables, mais afin que chacun participe à l'effort financier demandé, dans la mesure où il vit, travaille, et bénéficie de l'apport économique considérable du tourisme. Dans l'esprit des pionniers de l'espérance : nos ancêtres, qui ont façonné ce pays, assaini sa plaine marécageuse, construit des « bisses » au flanc de nos montagnes, édifié des monuments qui font notre orgueil, qui nous ont donné l'exemple d'une collaboration étroite, d'un travail communautaire, d'une solidarité généreuse au service de l'ensemble du pays, nous allons travailler à cette œuvre commune en contribuant à la financer.

Ma proposition s'assortit d'une clause fétiche, en ce sens que je suggère que les montants souscrits, devraient être versés, SANS condition des Jeux olympiques, et les fonds recueillis dévolus à une fondation en faveur du sport et qui se définirait les objectifs suivants :

- favoriser la pratique du sport pour les handicapés ;
- promouvoir la formation de nos sportifs ;

Le clou dans la Matze

Un scandale

Ce sont plusieurs abonnés et lecteurs, pour la plupart sédunois, qui nous demandent de reproduire le texte suivant publié au « Peuple valaisan » sous la signature de M. Albert Dussex. Il s'agit de la cabale menée au sein de la société médicale du Valais contre deux médecins, que notre confrère flétrit comme suit :

Nous avons pris connaissance avec indignation de l'attitude de la Société médicale valaisanne.

On sait que pour nos deux médecins de l'hôpital, MM. Richon et Dettwyler, pour pouvoir obtenir des stagiaires suisses et valaisans, doivent faire partie de la Société médicale valaisanne.

Or, cette société, à la majorité, et alors que le comité reconnaissait qu'il n'avait rien à opposer à leur entrée, l'a refusée.

La cabale avait été certes menée par quelques médecins sédunois mais elle fut soutenue par tous ceux qui voient avec mauvaise humeur s'installer à Sion un hôpital digne de ce nom.

Que nos médecins sédunois, qui ont peur que la terre s'ouvre sous leurs pieds, se permettent de telles fantaisies, cela n'est pas beau et chacun donne ce qu'il a.

En revanche, que des médecins de Sierre et d'ailleurs adoptent cette attitude, cela devient un véritable scandale.

L'intérêt public est évidemment menacé par de telles manœuvres et cette lutte contre tout ce qui vient ou va à Sion est de notre point de vue purement scandaleuse.

Il semble que cet esprit étroit n'est pas digne des membres de cette grande et noble profession.

Les Sédunois ne se sont jamais opposés au développement des autres régions et bien au contraire ils ont toujours soutenu les demandes de l'ensemble du peuple valaisan.

Nous essayons par exemple de mener avec Sierre une politique commune dans tous les domaines car avec la distance qui sépare les deux villes on doit nécessairement essayer de trouver des solutions en commun. Certes cela ne va pas toujours facilement car il y a des complexes populaires qui montent parfois jusqu'au sommet de la hiérarchie, mais l'intelligence exige que nous passions au-dessus de ces restrictions afin de rendre service à nos communautes.

Aussi nos sommes atterrés devant la pauvreté de certaines réactions. Nous ne comprenons pas que des hommes qui sont l'élite de la nation puissent s'abaisser à de telles manœuvres.

Après quoi il est peut-être impertinent de penser aux nombreux médecins valaisans qui travaillent à l'extérieur du canton et qui ont eu affaire à des confrères un peu moins stupides. Si on suivait certains esprits étroits, on devrait tous les reprendre en Valais.

L'idiote d'une telle attitude est si grande qu'elle n'a pas de nom.

On nous permettra d'arrêter là les commentaires, nous laissons le soin à nos lecteurs d'apprécier. A. Dx.

- organiser des compétitions de grande envergure ;
- subsidier l'enseignement du sport, sous forme de bourses, aux sportifs doués ;
- développer la pratique des sports chez nos jeunes apprentis, étudiants.

Toutes ces prérogatives devant naturellement faire l'objet d'une étude et d'un statut approprié. Ainsi notre œuvre s'identifierait à celle de nos ancêtres, pour la perpétuer, au service de la gloire et de l'amour du pays, au service de son avenir et de ses enfants.

A toi, Valais, notre dilection, à vous tous, merci et bonne journée. Vive notre pays, vive la liberté !

programmes de la télévision

SUISSE

14.15 Télévision scolaire

Première diffusion. De la série « Les moyens de transports en Suisse » : 3. L'air.

18.00 Bulletin de nouvelles

18.05 Tour d'Europe

Première émission de la série d'émissions consacrées aux problèmes routiers et touristiques, coproduites par les organismes de télévision européens. Aujourd'hui : Le Tour d'Europe passe par la Suisse

18.30 Bonsoir

Une émission du Service des actualités composée de diverses rubriques animées par Serge Moisson.

19.00 Trois petits tours et puis s'en vont

Pour les petits. Notre feuilleton :

19.05 Une femme à la mer

Huitième épisode. Scénario : Gérald Lucas.

19.40 Carrefour

20.00 Téléjournal

20.20 Canal 18-25

Une émission préparée par Nathalie Nath, Jo Excoffier, Michel Dami et Gérald Mury avec la collaboration de Pierre Demont, Jean-Claude Deschamps et Pierre Nicole. Magazine en direct de Sierre. Sommaire :

— Actualité.

— Variétés :

Jean Ferrat

The Joint.

— Enquête : Impressions d'internet.

Un reportage sur la vie d'un internet de Suisse romande, suivi d'un débat.

— Cinéma : Un court métrage : « The Joint », réalisé par Michel Dami.

Présentation : Nathalie Nath, Jo Excoffier, Guy Ackermann et Gérald Mury.

22.40 Téléjournal

Un débat animé par Gilbert Schnyder.

22.50 L'escroquerie :

fléau moderne

Qu'est-ce qu'un escroc ? Pourquoi finalement parvient-il à tromper le plus simplement du monde le bon peuple ? Pourquoi également l'escroquerie tend-elle à se généraliser depuis quelque temps ?

FRANCE

Première chaîne

9.19 Télévision scolaire

L'Actualité télévisée présente :

12.30 Midi-magazine

Une émission de Georges Folgoas, animée par Jacques Martin.

13.00 Télé-midi

Cours de la Bourse.

13.30 Je voudrais savoir

Une émission du Centre national d'éducation sanitaire et sociale : Les bronchites chroniques.

14.03 Télévision scolaire

17.15 Télévision scolaire

18.15 Dernière heure

18.16 Contact

Une émission de l'Actualité télévisée dirigée par Pierre Delgado.

18.25 Total 3000

Une émission de Pierre Bellemare, Jean-Paul Rouland et Claude Olivier.

18.40 Echec au hasard

Une émission de Jean Yanowski : Les métiers de la pétrochimie : Les marins-pétroliers - Formation des conducteurs d'appareils des industries chimiques et pétrochimiques - Promotion du travail à l'Ecole supérieure de Marseille. Réalisation : Michel Adenis.

Pour les jeunes :

19.10 Les Poucetofs

(13 et fin). Une émission de Serge Danot : Le Ruhme de Coko.

19.15 Actualités régionales. Annonces

Feuilleton :

19.40 Les Oiseaux rares

(37). D'après une idée originale de Elisabeth Fontenay.

19.55 Annonces

20.00 Télé-soir

20.30 Agathe ou les Mains vides

Un film de Pierre Cardinal.

21.45 Le fond et la forme

Une émission de Pierre de Boisdeffre et André Bourin.

22.45 Télé-nuit

Deuxième chaîne

14.00 Cours du Conservatoire national

des arts et métiers

18.00 Cours du Conservatoire national

des arts et métiers

18.55 (C) Emission pour les jeunes

Bataille contre la rivière - Burlesque : Romance dans le foin, avec Buster Keaton - Kiri le Clown : Les deux Clowns.

19.35 (C) Télé-soir couleur

19.55 (C) Téléports

20.00 (C) Yao

(9). Le Guet-Apens. Scénario, dialogues et réalisation : Claude Vermorel. L'Actualité télévisée présente :

20.30 (C) Régie 4

Une émission d'Eliane Victor et Jacques-Olivier Chattard.

22.00 Au cœur de la musique

Une émission de Bernard Gavoty. Avec les concours de : Hephzibah Menuhin, pianiste, et Elaine Shaffer, flûtiste.

programmes de la radio

Mardi 13 mai 1969

Premier programme

14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Chère Elise. 12.55 Mardi les rails. 13.05 Musicolor. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures : Sincérité. 17.05 Tous les jeunes. Pour les enfants. 17.55 Roulez sur l'or. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports 18.55 Roulez sur l'or. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 69. 20.25 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale : Du vent dans les branches de Sassafras. 22.30 Informations. 22.35 Activités internationales. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.15 Play time. 20.30 Les nouveautés de l'enregistre-

ment. 21.30 La vie musicale. 21.50 Hernani, opéra. 22.20 Felice Giardini. 22.30 Les jeux du jazz.

Beromünster

Informations-flash à 15.00, 16.00 et 23.25. 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Le droit chemin. 14.30 Radio-scolaire. 15.05 Louise, opéra, Charpentier. 16.05 Lecture. 16.30 Musique et divertissement. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports-communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Petit abécédaire des grands maîtres. 21.15 Orchestre récréatif. 21.45 La situation internationale. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25-23.25 Essential jazz.

Mercredi 14 mai 1969

Premier programme

9.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash. 6.00 Bonjour à tous. Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 8.30 Revue de presse. 9.05 A votre service. 11.05 Crescendo. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre.

Solution de lundi

Horizontalement. — 1. Capricorne. — 2. Ecoule. Aux. — 3. Ruse. Emet. — 4. Me Hurlé. — 5. Etc. Mélera. — 6. Seul. Ce. II. — 7. Iénié. — 8. Ra. Set. Hun. — 9. Erne. Alose. — 10. Stérilité.

Verticalement. — I. Ce. Mesures. — II. Acreté. Art. — III. Pou. Cui. Ne. — IV. Rush. Léser. — V. Iléum. Né. — VI. Ca. Récital. — VII. Elles. Li. — VIII. Ramee. Shot. — IX. Nue. Rieuse. — X. Extra-fine.

PILOTE TEMPÊTE



Il est certain que les quatre hommes ne pensaient pas un instant vaincre cette horde hurlante, mais ils se défendaient avec ardeur, utilisant ce qui leur tombait sous la main, bien résolu à se défendre jusqu'au bout. Pilote Tempête et le professeur avaient trouvé moyen d'accaparer un gourdin et, à les voir, on n'imaginait pas qu'ils n'avaient pas l'habitude de s'en servir, comme les Terds hurleurs qui, avec leurs cris et hurlements, perdaient certainement beaucoup d'énergie. L'Araignée ne dis-

tinguait par l'enthousiasme qu'il mettait à se battre et s'il manquait de souplesse, il ne manquait pas d'ingéniosité pour dérouter l'adversaire, en lui envoyant une poignée de sable à la figure par exemple ! Twemm, le chef des Segns fut un des premiers à recevoir un coup sérieux, mais il devait y être habitué, car il continuait comme si de rien n'était. La situation devint sans espoir quand un autre groupe de Terds arriva à la rescousse.

DIMANCHE À TUER feuilleton

ROBERT JUNOD

Editions SPES, Lausanne

8

— Oui, monsieur Ancelin, je connais la vérité.
— Voulez-vous dire que...
Il hésite. Je lui tends la perche.
— ... que j'ai des soupçons ?
— C'est ça, des soupçons.
— Beaucoup plus, monsieur Ancelin, presque autant.

J'exagère un peu, mais après tout peut-être pas tant que ça. Il hésite toujours.

— En avez-vous... parlé ?
— Non.
— En êtes-vous certain ?
— Absolument.
— Parfait. Mais promettez-moi de n'en rien dire encore à personne.
— Je vous le promets.
— Merci. Dans ces conditions, je peux vous aider.

A moi de le remercier.
— J'arrive.
Il a boudé. C'est gagné. Je repose le combiné, m'étends, glisse mes deux mains sous la nuque, ferme les yeux. Je ris alors sans retenue ; c'est la réaction. C'est dans cet exercice que me surprend le dragon qui entre à ce moment-là sans prévenir. Elle me considère en hochant du chef.

— Prenez ça.
Une pilule à avaler. Elle est amère. Je fais une grimace que la dame prend pour elle.
C'est sans aucune importance.

CHAPITRE 5

Il n'a pas fait longtemps. Le temps de remettre de l'ordre dans mes idées et de jeter les grandes lignes de ma défense, il arrive. Essoufflé. Je remarque qu'il n'est pas rasé ; c'est contraire à ses habitudes. J'ai moi aussi une barbe de plusieurs jours. Trois en tout cas. Mais là s'arrêtent entre nous les comparaisons. Lui est un homme tranquille ; je suis le suspect numéro un.

— Alors, Tricot ?
Sa voix est mal assurée ; le souffle sans doute. Il me tend une main moite.

— Vous avez des tas de choses à m'apprendre !
En effet, et je compte bien ne rien oublier. Mais avant tout, une mise au point. Depuis que je sais qu'il n'ignore pas mon passé, je la juge nécessaire pour que, par la suite, il ne puisse mettre en doute ma sincérité.

— Monsieur Ancelin, vous n'avez aucune raison particulière de me croire.

Il voit très bien où je veux en venir et me précède dans mes intentions.

— Je suis parfaitement sûr que cette affaire n'a

aucun lien avec d'autres auxquelles vous auriez pu être autrefois mêlé.

J'apprécie la délicatesse du propos.

— Alors n'y revenons pas et dites-moi tout.

Beaucoup plus à l'aise maintenant pour parler ; je prends mon temps, entre dans les détails, même les plus insignifiants, en veillant à ne rien sous-entendre, ni ajouter à ce qui s'est réellement passé. Les événements, d'ailleurs, sont vite relatés.

— Voilà les faits.

Il réfléchit.

— Ils sont très différents de ceux qu'on m'a rapportés.

Sort de sa poche un journal qu'il déplie et pose sur le lit. L'article est encadré de rouge.

— A titre d'information...

La presse ; je n'y avais pas songé. Elle est évidemment contre moi. Lui me dit sans détours :

— Matthieu a donc menti.

Il ne paraît pas une seule seconde en douter.

— Pourquoi ?

Je saute sur l'occasion.

— Pour m'accuser, c'est clair comme l'eau de

roche.

Ancelin rétorque :

— Il n'avait aucune raison de le faire.

J'acquiesce.

— Aucune, en effet.

Mais j'ajoute immédiatement :

— Sauf une.

— Laquelle ?

— La peur de se faire accuser lui-même.

Nouveau temps de réflexion.

— Rien pourtant ne l'aurait accusé.

— C'est aussi mon avis.

— Alors ?

Je pèse mes mots.

— Vous avez raison : rien ne l'aurait accusé, à

moins qu'il ne porte dans cette affaire une certaine part de responsabilité.

Catégorique :

— Vous n'y pensez pas.

Je reste calme.

— Si, j'y pense.

— Mais c'est absurde, voyons. Je connais Matthieu depuis des années.

— Il a, n'est-ce pas, votre entière confiance ?

Avec conviction :

— Il l'a toujours eue.

Je dis alors sans avoir l'air d'y toucher :

— On ne peut abuser que de ce que l'on a.

Un peu facile, je dois l'admettre.

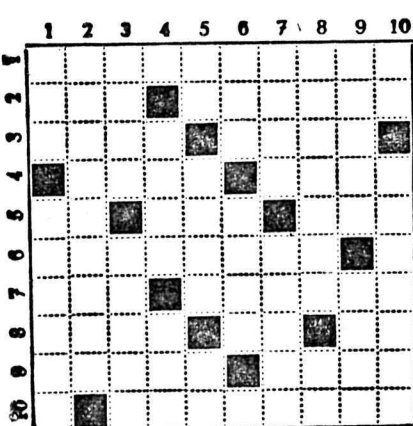
— Tricot, soyons sérieux !

Ses mains tremblent. C'est imperceptible, mais

son trouble ne m'échappe pas. Un premier point

pour moi ; il m'en faut beaucoup d'autres.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALLEMENT

1. Un principe de la parole. — 2. Organisation internationale. Entaillés au bouvet. — 3. Membre de la Chambre haute en Angleterre. Le quatrième homme. — 4. Petite monnaie. Propre à exciter le collectionneur. — 5. Abréviation pour un grand. Qui manque d'enthousiasme. Un peu pi-



LE VALAIS

Par une merveilleuse journée de printemps Sion et le Valais ont fêté M. ANDRÉ BORNET président du Grand Conseil

A onze heures pile, le président Bornet est capitaine, mais pratique surtout cette politesse des rois qu'est l'exactitude — La séance du Grand Conseil a été interrompue hier, pour que MM. les députés puissent se joindre à la foule des autorités, des parents, des amis attendant devant le Casino pour former le cortège d'honneur réservé au plus haut magistrat du canton que l'on fêtait hier par une merveilleuse journée de soleil, de fleurs — réelles et oratoires — et d'amitié.

Harmonie de Sion en tête, suivie d'un peloton de gendarmes en grande tenue, le Conseil d'Etat in corpore, les anciens conseillers d'Etat, le Tribunal cantonal et les tribunaux d'arrondissements, le Grand Conseil, les conseillers nationaux et aux Etats, de nombreux représentants des autorités des districts et des communes, les autorités militaires et religieuses, de hauts

magistrats venus d'autres cantons : c'était le défilé des toutes grandes cérémonies et elle fut grande et belle, celle de l'honneur de M. André Bornet, de son épouse, de sa famille. De ce Nendard établi à Sion, élevé en mars dernier à la présidence du Parlement cantonal, qui recevait l'hommage officiel des autorités et de la population de la capitale valaisanne qui n'a compté jusqu'ici que cinq grands-baillifs : MM. Joseph de Lavallaz, Charles de Rivaz, Joseph Kuntschen, Edmond Gav, et Maurice de Torrenté.

Une chaleureuse réception

Dames de Sion aux riches costumes, groupes d'enfants, gerbes de fleurs, salués — main levée — du nouveau président, très ému, répondant aux applaudissements de ses compatriotes séduits et de ses

en termes choisis les mérites du nouveau président qu'il a eu l'occasion d'apprécier en siégeant avec lui au Grand Conseil et de souligner la courtoisie de ce magistrat ouvert à toutes les idées, adepte du plus large dialogue et, les décisions prises, se montrant d'une rare efficacité dans leur exécution.

Aussi bien, M. Imesch que M. Bender associèrent à leurs hommages Mme Bornet qui mérite hautement ce témoignage de reconnaissance pour la part qu'elle prend à l'activité professionnelle et à l'exercice des nombreux mandats publics confiés à son mari. Le « Confédéré » se joint à cette adresse de gratitude et y associe toute la famille du couple présidentiel.

Banquet et partie officielle

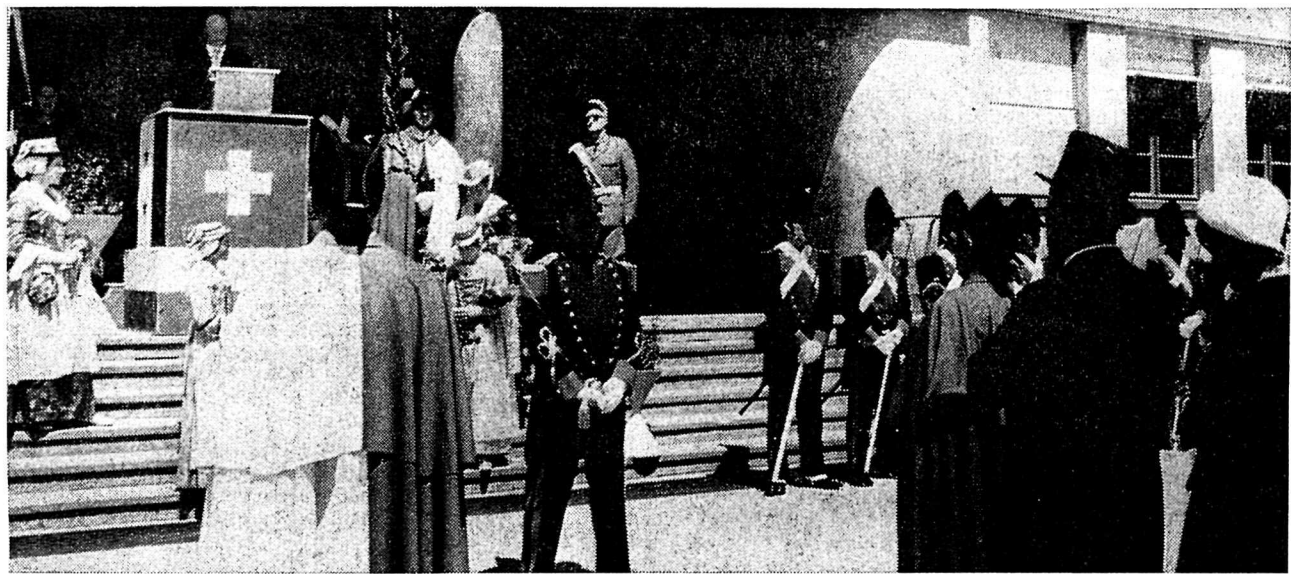
Citer les noms des autorités participant à cette réception est une gageure que nous ne tenterons point. Relevons cependant la présence de M. Braillard, président du Grand Conseil de Genève et du colo-



Entre deux huissiers en grande tenue, M. et Mme André Bornet écoutent l'allocution de M. Imesch, président de Sion.



Lors du cortège à travers Sion, le nouveau président du Grand Conseil répond aux applaudissements de la foule.



M. et Mme Bornet (de dos, à droite) lors du discours de M. Arthur Bender, président du Conseil d'Etat. De part et d'autre de la tribune officielle, dames de Sion et gendarmes en uniformes de gala.

Madame Denise Droz-Volluz à Prassurny ;
Monsieur et Madame Claude Droz-Baillyard et leurs enfants à Bagnes ;
Monsieur et Madame Florian Droz-Cavelly et leurs enfants à Somlaproz ;
Monsieur et Madame Marcellin Droz-Steiner et leurs enfants à Saint-Imier ;
Monsieur Louis Besse-Droz et leurs enfants à Bagnes ;

Madame veuve Abel Droz-Formaz et ses enfants à Prassurny ;
Monsieur et Madame Rémy Droz-Pellouchoud et leurs enfants à Prassurny ;
Monsieur et Madame William Droz-Duay et leurs enfants à Prassurny ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Latapie-Droz et leurs enfants à Bagnes ;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis Droz à Prassurny et Orsières ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph Cavelly à Somlaproz et Réchy ;
Madame veuve Cécile Volluz-Droz et ses enfants à Prassurny, Saint-Maurice, Orsières, Fully et Bagnes ;
Madame et Monsieur Louis Sarrasin-Volluz et leurs enfants à Somlaproz, Liddes et Bagnes ;

Les enfants et petits-enfants de feu Maurice Volluz à Orsières ;
Les enfants et petits-enfants de feu Calixte Volluz à Fully et Torgon ;
Les enfants et petits-enfants de feu Félicien Volluz à Roche, Orsières, Fully, Martigny, Genève et Riez ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph Volluz à Prassurny et Fully ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère oncle et cousin

MONSIEUR

Joseph DROZ

décédé subitement à Prassurny le 12 mai 1969 dans sa 74^e année, muni des saints-sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières le mercredi 14 mai à 10 h. 30

Le présent avis tient lieu de faire part

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Josy MAGNIN

à Saxon

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve
Saxon, mai 1969.

combourgeois nendards descendus en nombre fêter l'un des leurs, écoliers massés aux alentours de la place de fête, drapeaux, garde d'honneur, musique : c'était le discours traditionnel des grandes réceptions, mais c'était aussi et surtout, par delà le faste, cette étroite communion d'esprit entre le président fêté et les soucis, les espoirs, les idées novatrices à la rencontre desquelles, M. Bornet avait si bien su aller lors de son discours inaugural, en mars, au Grand Conseil

Les hommages de Sion et du Valais

Dirigée par M. Pierre Moren, député de Sion, la partie officielle et publique se déroula dans la cour des écoles des garçons. Elle permit à M. Emile Imesch, président de la ville et à M. Arthur Bender, président du Conseil d'Etat, d'apporter au nouveau président les hommages du canton et de sa capitale. Nous nous ferons un plaisir de reproduire demain en première page le discours de M. Bender, car il mérite la plus large audience. La réponse de M. Bornet à ces hommages de Sion et du Valais est partiellement reproduite en première page de ce numéro.

M. Imesch, dans son allocution, releva

nel-divisionnaire Guy de Weck, entouré des colonels-brigadiers Lattion, Henchoz et Schmidt, ainsi que de plusieurs personnalités de divers cantons, amies de M. Bornet, venues à Sion pour l'entourer en ce jour de fête. Ce banquet permit aux représentants des divers groupes politiques d'apporter au nouveau président non seulement leurs félicitations, mais également leurs revendications. C'est ainsi, que MM. Closuit pour le groupe CCS du Valais romand, Luyet pour le groupe socialiste, lequel s'adressa plus particulièrement à Mme Bornet, Steffen, pour le groupe chrétien-social du Haut-Valais, Biderbost, pour le groupe conservateur du Haut-Valais, et enfin, M. Jean Vogt, pour le groupe radical, montèrent successivement sur le podium, entre les productions de l'Harmonie de Sion et du Chœur mixte Sainte-Cécile de Bramois.

La liesse était telle à Sion, que MM. Roby Monnet de Riddes et Stefan Deslarzes de Sion réussirent à ressortir en fin de manifestation, le drapeau de Jeunes-radicales de Sion, qui semblait avoir disparu depuis des années. Ce retour toucha au cœur le nouveau président qui ne s'attendait pas à pareille retrouvaille

La session de printemps du Grand Conseil

En ouvrant la session de printemps du Grand Conseil hier matin, M. le président André Bornet rendit hommage à la mémoire du député M. Michel Rouvinez, disparu aux environs de la cabane Hollandia dans les circonstances tragiques que l'on sait, de l'épouse du député M. Armand Bender de Fully, décédée le mois dernier et de M. Savioz, employé à l'Etat du Valais, victime d'un accident de la circulation, récemment au Pont-de-la-Morge.

Le tour d'horizon présidentiel, traité en suite, de la démission du colonel-brigadier de Weck, et de son remplacement par le colonel-brigadier J.-C. Schmidt et des votations cantonales des 19 et 20 mai prochains M. A. Bornet souligna le peu d'intérêt trouvé chez les citoyens par ces votations et souleva la question du référendum obligatoire, à remplacer par un référendum facultatif

Le recours contre les élections au Conseil d'Etat

M. Bornet, après avoir annoncé la répartition des départements, les nominations au Conseil d'Etat, donna connaissance d'une lettre de M. André Grisel, président de la Chambre de droit public du Tribunal fédéral, contestant l'affirmation de certains journaux, selon lesquels la décision serait prise incessamment.

M. Grisel, indique que le recours ne sera pas tranché avant le 11 juin, et que l'Etat du Valais sera avisé en temps utile de la date des débats.

Jeux olympiques : un décret du Conseil d'Etat

M. Bornet a enfin prononcé, au chapitre des communications, que la session serait interrompue mercredi soir, veille de l'Ascension, pour reprendre lundi 19 et se terminer probablement mercredi soir 21. Il a également annoncé que le Grand Conseil aurait au cours de cette session à se prononcer sur un projet de décret du Conseil d'Etat concernant les Jeux olympiques

Le rapport de la commission des finances

L'unique objet à l'ordre du jour de cette première séance, écourtée en raison de la réception de M. le président Bornet, fut la lecture du rapport de la commission des finances par ses rapporteurs, MM. Fernand Frachebourg et Victor Summermatter

« Intérêt accru du message du Conseil d'Etat accompagnant les comptes », constate cette commission, parce qu'en expliquant les principales raisons de l'amélioration des comptes par rapport au budget, il dégage l'évolution de la vie économique, dans les secteurs public et privé

Autres constatations générales :

— Si l'augmentation des charges de fonctionnement a dépassé la progression initialement admise et absorbé la marge prévisionnelle, une économie par rapport au budget a cependant été réalisée.

Jeux olympiques ? Sûrement, puisque M. Bornet en a longuement parlé dans son discours et qu'il discute avec le col. brigadier Henchoz, président du comité d'organisation des Jeux Sion-Valais 1976.

Ensevelissement dans le canton

VOUVRY : 10 heures, Mme Augusta Vuadens-Coppex.
SION : (Eglise Saint-Guérin), 11 heures, M. Pierre Nanchen.
VOLLÈGES : 10 h. 30, Mme Marie-José Grièder-Berquerand.
BRIGUE : 9 h. 45, M. Théodore-Ernest Eggel-de Sepibus
FULLY : 10 heures, M. Cyrille Tissières.
HERÉMENCE : 10 heures, Mlle Odile Seppey.
CHAMPÉRY : 10 heures, M. Rémy Trombert.

1970 sans crever le plafond de la dette fixé à 225 millions, tout en étudiant d'ores et déjà dans le calme le plan financier de la période 1971-1974

La commission indique finalement, en quatre points, ses intentions qu'elle espère voir partager par le Parlement et le Gouvernement.

1 Bannir de nos comptes les dépenses somptuaires ;

2 Freiner au mieux l'aggravation des dépenses fonctionnelles, grâce à une organisation sans cesse plus rationnelle des services de l'Etat, qui doivent être bien équipés.

Donner avec dynamisme la préférence à des investissements propres et d'intérêt public, qui soient réalisés solidement mais de façon sobre, et enfin : Accorder, du moins momentanément, la priorité aux investissements économiques rentables, dans la mesure du possible évidemment.

Coupe d'Europe d'athlétisme La Suisse exemptée du premier tour

Dix-sept pays ont participé aux travaux de la réunion du comité international européen d'athlétisme, à Vienne. Cette réunion était présidée par M. Paulen (Hollande). Voici les principales décisions qui ont été prises :

1. Coupe d'Europe d'athlétisme 1970. — 27 pays sont engagés chez les hommes et 21 chez les femmes. Les finales masculines auront lieu les 20/30 août à Stockholm et les finales féminines les 22/23 août à Budapest.

2. Championnats d'Europe 1969 à Athènes (16-21 septembre). — Une répétition générale aura lieu le 14 juin à Athènes lors d'une compétition internationale dont les épreuves se disputeront sur une piste en tartan qui est déjà achevée.

En outre, il a été décidé à Vienne que les hymnes des pays des trois premiers seront joués et les drapeaux des trois premiers hissés quels que soient leur nationalité, lors des cérémonies des championnats d'Europe à Athènes.

D'autre part, M. Takacs (You), délégué technique aux championnats d'Europe, démissionnaire, a été remplacé par M. Josef Sir (Hon.). Au secrétariat du comité européen d'athlétisme, M. Takacs sera remplacé par MM. Pierre Dasriaux (Fr.) et Roger Dubief (Fr.), respectivement pour les questions administratives et financières.

3. Les jeux européens juniors d'athlétisme auront lieu du 11 au 13 septembre 1970, à Paris.

4. Le comité européen est favorable à la transformation des Jeux européens sur piste couverte, qui auront lieu les 14-15 mars 1970, à Vienne, en championnats d'Europe. Une décision définitive à ce sujet sera prise par le congrès de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) fin octobre à Bucarest.

La Suisse exemptée

En ce qui concerne la troisième

édition de la coupe d'Europe d'athlétisme (1970), la Suisse, en tant que nation organisatrice d'une des demi-finales, sera exemptée du premier tour. Chez les dames, pour sa première participation, l'équipe suisse affrontera l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Italie, la Roumanie et l'Autriche. Le tirage au sort de cette coupe d'Europe a donné lieu aux résultats suivants :

Hommes. — 1er tour, groupe 1 à Reykjavik (20/21 juin 1970) : Belgique, Finlande (les deux têtes de série), Danemark, Islande et Irlande. — Groupe 2, à Lisbonne (20/21 juin 1970) : Bulgarie, Yougoslavie (les deux têtes de série), Autriche, Portugal, Luxembourg. — Groupe 3 en Espagne (20/21 juin 1970) : Roumanie, Hollande (les deux têtes de série), Espagne, Grèce, Turquie. Les deux premiers de chaque groupe du premier tour sont qualifiés pour les demi-finales 1-2 août 1970. — Demi-finales, groupe 1 en Finlande : Allemagne de l'Est, Pologne, Suède, Norvège ainsi que les deux premiers de Reykjavik. — Groupe 2 en Yougoslavie : Allemagne de l'Ouest, Hongrie, Tchécoslovaquie, Italie ainsi que les deux premiers de Lisbonne. — Groupe 3 en Suisse : URSS, France, Grande-Bretagne, Suisse, ainsi que les deux premiers en Espagne. Les deux premiers de chaque demi-finale, ainsi que la Suède, se retrouveront en finale les 29/30 août à Stockholm.

Dame. — 1er tour en Allemagne de l'Est les 1/2 août 1970 : Allemagne de l'Est, Grande-Bretagne, Hollande, France, Norvège, Danemark, Finlande. — Groupe 2 en Roumanie : URSS, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Italie, Autriche, Suisse. — Groupe 3 en Allemagne de l'Ouest : Allemagne de l'Ouest, Hongrie, Suède, Bulgarie, Yougoslavie, Belgique, Grèce. Les deux premiers de chaque groupe et, en tout cas la Hongrie, participeront à la finale à Budapest (22-23 août 1970).

Dame. — 1er tour en Allemagne de l'Est les 1/2 août 1970 : Allemagne de l'Est, Grande-Bretagne, Hollande, France, Norvège, Danemark, Finlande. — Groupe 2 en Roumanie : URSS, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Italie, Autriche, Suisse. — Groupe 3 en Allemagne de l'Ouest : Allemagne de l'Ouest, Hongrie, Suède, Bulgarie, Yougoslavie, Belgique, Grèce. Les deux premiers de chaque groupe et, en tout cas la Hongrie, participeront à la finale à Budapest (22-23 août 1970).



L'EQUIPE SUISSE A MACOLIN

C'est dans le calme de Macolin que l'équipe suisse prépare son match de mercredi soir contre la Roumanie.

Voici Kunz — puis se balançant Ramseier, Tachella, Odermatt et à droite, de dos : Quinche.

Après les championnats d'Europe de rink-hockey

La Suisse possède encore une chance de participer à la compétition mondiale

La finale pour le titre de champion d'Europe ayant fini fort tard dans la soirée de dimanche, il n'était pas possible d'en tirer encore des conclusions dans notre chronique d'hier.

Sans nous étendre sur cette compétition internationale que nous avons vécue neuf jours durant, il nous paraît tout de même intéressant d'en relever quelques points, qui seront notre conclusion.

Il faut d'abord mentionner le succès sportif complet de ce tournoi. Il le fut jusqu'à son avant-dernière rencontre. Même si après huit matches, treize points séparaient les premiers du dernier, on ne pouvait pas parler d'une domination outragante lorsqu'une équipe vedette en rencontrait une autre, considérée comme étant plus faible. Par exemple, les matches entre le Portugal et la Belgique (8-3), et l'Espagne - Angleterre (5-2) furent tout aussi attrayants que la partie opposant la Hollande à la même Espagne (1-5).

Différents styles étaient opposés l'un à l'autre et donnaient ainsi un intérêt relevé

aux parties. Certes la technique individuelle dans le maniement de la crosse était supérieure chez les mieux cotés. Mais le patinage, par contre, était excellent chez tous les participants, qu'ils soient Ibériques ou Anglo-Saxons.

Et encore sous ce chapitre là, nous avons préféré le patinage coulé et aisé d'un de Bleecker (Belgique), à celui, plus rapide certes, mais heurté, pratiqué par le meilleur Espagnol, Nogue.

Nous avons eu donc 35 matches, tous très intéressants. Bien sûrs, quelques-uns plus emballants que d'autres. Aussi attendions-nous le 36e, celui de la grande finale, comme devant représenter le sommet du tournoi. En quelque sorte le bouquet final d'un feu d'artifice qui avait été grandiose jusque-là. Comme bouquet, il fit beaucoup de bruit. Ça, nous vous l'assurons ! Quant à dire que nous en avons été particulièrement éblouis, la vérité nous oblige à répondre par la négative.

Peut-être que sans les vociférations de la part d'un public excité et chauvin (espagnol et portugais, il faut le préciser), aurions-nous mieux apprécié ce qui se passait sur le rink. C'est possible. A croire que ce vacarme assourdissant diminuait — si l'on peut le dire — nos facultés visuelles !

Certes, il y eut des exploits de technicienne individuelle et une grande science de jeu mise au service de la collectivité soulevant les applaudissements.

Mais de toutes ces actions, aucune n'arrivait à la conclusion souhaitée, celle d'assister à des buts marqués.

C'est ce qui nuit au spectacle, le rendant presque crispant, car on était en droit de se demander comment tout cela allait se terminer (accrochages et débuts de bagarres devenant à l'ordre du jour) et quelle serait son issue.

Cette dernière survint cependant, avec un bête de but, ridicule. Une mêlée, beaucoup de joueurs, de crosses qui tapent, et la balle se trouve dans la cage portugaise. Ladite boule étant en dernier lieu, paraît-il, sur le stick du vétéran espagnol Carbonell.

Le match était terminé. L'Espagne venait de reconquérir un titre européen qu'elle avait cédé, il y a dix ans (1959 à Genève) à son voisin portugais.

Après ce que nous avons vu de cette finale, on est en droit de se poser la question : est-ce bien là la voie que le rink-hockey moderne doit choisir ? Celui que Portugais et Espagnols nous ont démontré alors qu'ils étaient opposés l'un à l'autre ?

Si l'on exclut la hargne, que, dans une certaine mesure, on peut expliquer puisqu'il s'agit d'une rivalité légendaire, on peut aussi regretter que de si beaux talents ne puissent trouver une meilleure consécration que cet engagement physique enlevant ainsi au hockey à roulettes cette finesse de jeu qu'on se plaisait à lui reconnaître.

Les dimensions réduites d'un rink augmentent encore le nombre des chocs. A vouloir continuer à appliquer pareille débâche d'énergie, il ne nous semble pas que ce soit là une bonne voie à suivre. Et peut-être que d'ici peu de temps, les Ibériques se rendront-ils compte, à leur détriment que, finalement, le mode choisi ira à l'encontre de leurs désirs.

Si, dans le cas présent, la raison du plus fort est prépondérante, l'Espagne, en l'occurrence, a mérité sa victoire.

Mais, quitte à nous répéter, nous avons préféré de beaucoup les autres rencontres du tournoi. Elles nous ont donné beaucoup de satisfaction par le bon esprit qui y régnait, agrémenté des 244 buts marqués, donnant une moyenne de près de 7 goals par match ! C'était tout de même autre chose que ce « rouleau » à deux minutes du terme de la corrida !

Ces propos, à tête reposée (on en avait besoin !) peuvent paraître désabusés. C'est possible. Mais, quant à nous, nous estimons qu'ils pouvaient être exposés.

ET LA SUISSE !

Comme déjà écrit, notre équipe a terminé sur une bonne note, en prenant le meilleur sur l'Italie. Dommage seulement que les qualités déployées à cette occasion ne se soient pas manifestées plus tôt, lorsque nous jouions contre la Belgique et l'Allemagne. Ces quatre points échappés auraient assuré la qualification de la Suisse aux championnats du monde.

Toutefois on parle déjà, dans les couloirs, de quelques défections au tournoi mondial en Argentine pouvant laisser une place libre. Celle-ci serait alors prise par la Suisse.

Pour l'instant, l'aventure championnats d'Europe est terminée. La place est laissée à notre compétition nationale. Celle-ci reprenant ses droits, cette semaine déjà.

E. G.

ATHLÉTISME

Ce soir : importante réunion à la Pontaise

Ce soir, au stade olympique de la Pontaise, une sélection de Suisse romande affrontera les athlètes allemands d'Essen. Le sprinter Manfred Knickenberg, champion d'Allemagne des 100 et 200 mètres (10"2 et 20"94) sera la vedette de la réunion. Du côté romand, Philippe Clerc et Wiedmer, en sprint, Michel Portmann au saut en hauteur, Jean-François Pahud aux 3000 mètres, devraient obtenir de bonnes performances.

Signalons qu'aux 1500 mètres, le Sédunois Roger Pitteloud, défendra les couleurs romandes en compagnie du Lausannois Raymond Corbaz.

MARCHE

Défaite suisse

Après six victoires consécutives, la Suisse a dû enregistrer sa première défaite lors de la septième édition du match triangulaire Suisse-Belgique-Hollande, qui s'est disputée à Marcinelle, près de Bruxelles.

Classement : 1. Rinchar (Bel), les 35 km. en 3 h. 20'05" ; 2. Schoukens (Bel) ; 3. Max Grob (S) ; 4. Fanthoff (Hol) ; 5. Cljs (Hol) ; 6. Bellanger (Bel) ; 7. Florian Monney (S) ; puis 10. Michel Valloton (S) ; 12. René Pfister (S) ; 13. Franco Carderari (S). Hans Fenner (S) a abandonné.

BOXE

100 000 dollars pour un combat

Une bourse de 100 000 dollars a été offerte à l'Italien Nino Benvenuti pour mettre son titre mondial des poids moyens en jeu, cet été, à New York, contre un Américain inconnu, Harold Richardson. Le champion italien, qui se trouve actuellement à New York, où il doit rencontrer le Biafraï Dick Tiger, le 26 mai prochain, pour son premier combat dans la catégorie des poids mi-lourds, n'a pas fait connaître sa réponse à la proposition du manager du boxeur américain.

FOOTBALL

Un arbitre attaqué

L'arbitre de la rencontre Buochs-Emmenbrücke, M. Werner Mettler, a été victime d'une agression à l'issue de la rencontre de la part de supporters fanatiques du club local. Il a dû recevoir des soins avant d'être évacué par une voiture de police.

AVIRON

La Suisse sera représentée par les équipages suivants, le prochain week-end, aux Régates internationales de Berlin :

Fankhauser-Bitterli (SC Lucerne), en deux avec barreur ; Buergin-Oswald (Grasshoppers-Neuchâtel), Kneubuehler-Rentsch (Poly) et Zwimpfer-Bachmann (SC Lucerne) en double scull ; Fankhauser-Bitterli-Bachmann-Zwimpfer (SC Lucerne) en quatre sans barreur et August Gut (Stanstad) en skiff.

AUTOMOBILISME

Mark Donohue ne sera resté que quelques heures vainqueur des « Quatre Heures du Michigan », première épreuve d'une série de douze courses pour voitures de sport de 5 litres et plus, comptant pour la « Trans-American ».

Les officiels qui lui avaient attribué la victoire se sont en effet aperçus que Parnelli Jones (classé quatrième, à 2 tours) ne comptait pas en fait ces deux tours de retard, si bien que, pour finalement 40 mètres, Donohue a perdu la première place et les 5 000 dollars attribués à cette victoire.

Classement officiel : 1. Parnelli Jones (Ford Mustang) 553 km. 376 en quatre heures ; 2. Mark Donohue (Chevrolet Camaro), 553 km. 636 ; 3. Titus (Pontiac Firebird), à 17" ; 4. Bob Tullius (Javelin).

TENNIS

Victoire de Santana sur Ashe

L'Espagnol Manuel Santana a remporté le tournoi international de « Puerta de Hierro », à Madrid, en battant en finale du simple messieurs l'Américain Arthur Ashe par 9-11, 6-4, 8-6, 6-1. La rencontre a duré plus de trois heures.

JUDO

Tournoi de Besançon

Les judokas suisses ont obtenu quelques bons résultats au Tournoi de Besançon, dont voici les principaux résultats :

Légers : 1. Pierre Charrier (Fr) ; 2. André Chapuis (Fr) ; 3. Pierre Maron (Nippon Berne). Moyens : 1. René Mathy (Nippon Zurich) ; 2. Bruno Haenni (Nippon Berne) ; 3. Jean Demont (Fr). Lourds : 1. Jean-Pierre Peltre (Fr) ; 2. Hans Zaugg (Nippon Berne) ; 3. Charles Boerner (La Chaux-de-Fonds).

Notre service quotidien
RECORDAGE DE RAQUETTES

Tél.
22 16 21

Schaefer
LAUSANNE SPORTS

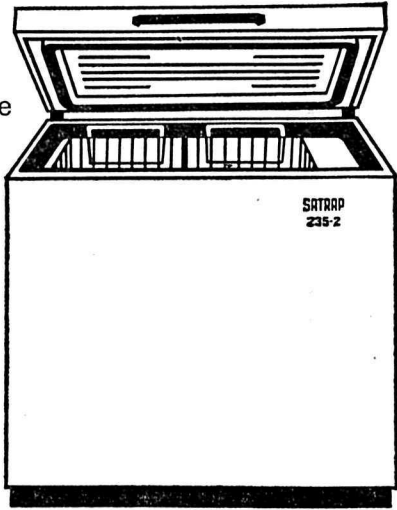
Envois par poste

C'est tellement avantageux de congeler !

Alors même que ce box frigorifique ne coûte que fr. 550.—, nous vous offrons lors de son achat un bon pour produits congelés Gold Star d'une valeur de fr. 40.—. A ce moment, ce box ne vous coûte plus que fr. 510.—.

Demandez nos prospectus

510.—
avec timbres coop



SATRAP

CONTEMPORAINS

Pour assurer la réussite de votre course

Jubilé

consultez dès maintenant le spécialiste des voyages de sociétés pour tous pays

Devis gratuits

4, TERREAUX LAUSANNE
(021) 23 72 72

VOYAGES LIDO s.a.r.l.

Ah, le beau dimanche

Ski pas fini, loin de là ! Après un mois de tœhn, à quelques brèves interruptions près, et trois week-ends de mauvais temps, les adeptes du ski prolongé ont enfin pu reprendre ce dimanche les chemins du ski printanier.

Ils étaient même assez nombreux à se retrouver, dès les premières heures de la matinée, sur le glacier des Diablerets. Ils n'y étaient d'ailleurs pas seuls ! Quelque quatre-vingts personnes ayant suivi, à Montreux, le congrès de la Société suisse des ingénieurs et architectes, profitèrent de cette belle journée pour se faire hisser depuis le col du Pillon sur « notre 3000 » vaudois et y banqueter après avoir pris l'apéritif au bar-glacier installé, dans la neige et au soleil, à côté du restaurant sommital. On vit aussi arriver, de l'aérodrome de Prangins, une douzaine de Londoniens, qui étaient restés un jour de plus en Suisse (il faisait en effet un temps à ne pas mettre un guide dehors samedi et dimanche) pour se faire déposer sur les neiges de Zanileuron par trois avions cantonnés à Bex.

Vous dire qu'il y avait de l'ambiance, là-haut, est un bien faible mot ! Sauf pour ce camarade lausannois qui, parti de bonne heure au volant de sa voiture, s'aperçut en cours de route (à Aigle précisément) qu'il avait oublié son porte-monnaie chez lui. Pas un radis en poche ! Que faire ? Rentrer à la maison et perdre une heure et demie de beau ski (le meilleur moment de la journée) ? Ou continuer et trouver une solution sur place ?

Toute réflexion faite, notre Lausannois mit le cap sur le col du Pillon et s'en alla raconter sa mésaventure au guichet des téléphériques du glacier où, sur présentation d'une pièce d'identité, on lui fit crédit d'une carte de journée. Sympathique, pas vrai ?

Après quoi, le héros de notre aventure eut encore la bonne fortune de rencontrer dans la benne un camarade qui lui glissa, à titre de prêt, un billet de vingt francs pour satisfaire aux exigences de l'appétit et d'une soif qui, ce 11 mai en montagne, était vraiment pour tous la première grande soif de la belle saison.

J. DUFEY



Droit commun et droit administratif

Le problème de l'internement séparé

Présidée par M. Gérard Emery, juge cantonal, la Société valaisanne de patronage a tenu son assemblée annuelle à Sion. On notait la présence, à cette assemblée, de MM. les juges cantonaux René Spahr et Aloys Morand.

Le rapport du secrétaire, M. Michel Evéquoz, insista sur la notion de «récupération» du condamné, qui caractérise le droit pénitentiaire moderne. Il s'agit, certes, de punir un délinquant ou de mettre la société à l'abri de ses actes délictueux, mais aussi et surtout d'assurer sa réintroduction à part entière dans cette société, à l'expiration de la peine.

Le régime pénitentiaire, pour obéir à ce postulat, aujourd'hui unanimement admis, a subi des transformations fondamentales par rapport aux méthodes strictement répressives d'autrefois. Cela ne suffit pas, toutefois, à éliminer toutes les difficultés qui se présentent à un détenu le jour où il recouvre en plein sa liberté, ses droits et ses devoirs. La Société de patronage s'est créée dans le but d'aider à ce reclassement. Son travail, très ingrat mais d'autant plus généreux, consiste à informer le public, à cautionner, à rechercher du travail, à éliminer les préjugés, à suivre les cas de près, voire à trouver les moyens financiers nécessaires.

Il est évident que les communes doivent participer, du moins s'intéresser activement à ce travail de la Société de patro-

nage. On constata malheureusement, que ce n'est pas toujours le cas, et une réaction positive est nécessaire.

La Société de patronage s'est fait l'écho à cette assemblée du malaise qui règne au sujet de la détention commune subie par les condamnés de droit commun et de droit administratif. Sans parler des scolutions, qui vont être apportées par l'exécution de la Convention intercantonale, en matière d'exécution des peines. Réjouis-

sons-nous d'apprendre qu'un établissement nouveau, à Crételongue, servira exclusivement à abriter les internés d'ordre administratifs qui pourront ainsi être séparés des détenus de droit commun.

On ne peut qu'encourager et son appui à la Société de patronage pour l'œuvre de justice humanitaire qu'elle poursuit avec le plus complet dévouement.

G. R.

Ligue antituberculeuse du district de Martigny: Clairval a vingt ans

La Ligue antituberculeuse du district de Martigny tiendra comme d'habitude son assemblée générale annuelle le jour de l'Ascension, jeudi 15 mai 1969, à 14 h. 30, au préventorium Clairval à Finhaut.

Le comité rendra compte à cette occasion de l'activité en 1968 de la ligue, qui par l'intermédiaire de ses infirmières-visiteuses et de son dispensaire, poursuit sa tâche dans le dépistage et la prophylaxie de la maladie.

Les ligues régionales sont fortement aidées actuellement dans leurs tâches par la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose qui dispose de moyens techniques modernes et pratique sur une grande échelle la vaccination au BCG et la radiophotographie.

La lutte entreprise chez nous depuis plus de trente ans a porté ses fruits puisqu'on enregistre une forte régression de la maladie chez les enfants. La tuberculose devient par contre de plus en plus une maladie de l'adulte et même de personnes âgées. C'est ainsi que le pourcentage de patients tuberculeux de plus de 50 ans hospitalisés au sanatorium valaisan a passé de 5 pour cent en 1945 à 34 pour cent en 1965. Cette situation posera de nouveaux problèmes au canton qui vient d'engager des travaux sur la planification hospitalière. Le comité rapportera également sur le préventorium Clairval qui fête cette année ses 20 ans d'existence. Clairval a reçu pendant cette période 5440 enfants soit une moyenne journalière de 48 enfants contre 46 en 1967.

VÉTROZ

L'ancien président à l'honneur

Samedi, à Pully, le Groupement vaudois des officiers d'administration et de ravitaillement a accueilli ses camarades officiers venus de toute la Romandie.

En présence du conseiller d'Etat, M. Aubert, chef du Département militaire vaudois, du colonel commandant de corps Roch de Diesbach, du commissaire des guerres en chef, le colonel-brigadier Messmer se déroulèrent assemblée et joutes sportives.

On avait prévu notamment un tir au pistolet où se mesurèrent les meilleurs de nos officiers supérieurs.

C'est avec plaisir que nous relevons, une fois de plus, que c'est un Valaisan, le colonel Charles Germanier, de Vétroz, ancien président de la commune, qui est sorti grand vainqueur de la journée et fut proclamé « Roi du tir ».

Il a reçu le challenge des officiers de la Société romande des officiers d'administration et de ravitaillement ainsi que le challenge du Conseil d'Etat de Genève attribué au premier tireur des officiers supérieurs.

La belle œuvre sociale qu'est la Ligue antituberculeuse peut faire face à ses besoins financiers grâce à l'appui des autorités et à l'aide toujours très généreuse de la population; elle a en outre bénéficié cette année d'un don de 2000 francs de Mademoiselle Hélène Carron de Fully et de 500 francs de la maison Orsat.

Chacun est invité à assister à l'assemblée générale, mais à l'occasion du vingtième anniversaire de Clairval, le comité invite tout particulièrement toutes les personnes qui se sont dévouées à la grande vente de charité de 1947 ou qui dans les localités s'occupent chaque année de la quête ou de la collecte de fruits et de légumes, à participer à la manifestation qui se tiendra le jour de l'Ascension à notre préventorium de Finhaut.

Collombey en fête

C'est une atmosphère de fête qui régnera sur Collombey du 16 au 18 mai prochain. En effet, c'est durant cette période que la Collombeyenne procédera à la bénédiction de son nouveau drapeau et à l'inauguration de ses costumes, flamboyants neufs eux aussi. Pour marquer d'une pierre blanche cette importante étape dans la vie de la société, plusieurs manifestations son prévues, qui débiteront le 16 mai avec le concert de la Collombeyenne dans ses nouveaux costumes. Le 17 mai, la fanfare d'Ollon et la Villageoise se produiront également.

La journée du 18 mai sera marquée par la bénédiction du nouveau drapeau qui précédera un grand cortège comprenant de nombreuses sociétés de musique, dont l'Harmonie de Monthey qui sera présente en sa qualité de marraine.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le programme de ces différentes manifestations pour lesquelles les amis de Collombey ont réservé leurs meilleurs soins. Quant à nous, nous ne saurions assez souhaiter plein succès à la Collombeyenne et que le temps lui aussi soit de la partie.

F. G.

MARTIGNY

Les lutteurs valaisans à l'œuvre

C'est le Club des lutteurs de Martigny qui a été chargé, par l'association valaisanne, d'organiser la Fête cantonale de lutte suisse, cette année.

La date retenue a été le jeudi 15 mai, jour de l'Ascension.

Les organisateurs, sont à la tâche depuis plusieurs semaines et mettent tout en œuvre pour assurer la parfaite réussite de cette manifestation.

PLUS DE 80 LUTTEURS

Les amis de la lutte et le public néophyte qui pourra apprécier ce sport typiquement suisse, seront comblés puisque des lutteurs bernois de l'Oberland, fribourgeois, vaudois et valaisans seront aux prises — au caleçon, bien entendu.

Les organisateurs nous annoncent la participation de plus de 80 lutteurs, ce qui constitue une belle phalange.

Programme

Le programme sera très strict car il s'agira de tenir l'horaire avec une participation aussi élevée. Il est le suivant:

- 7.45 Messe en l'église paroissiale.
- 8.30 Appel des lutteurs.
- 9.00 Début des luttes.
- 11.30 Arrêt des luttes.
- 13.30 Cortège de la gare au parc des sports.
- 14.00 Remise de la bannière cantonale.
- 14.15 Reprise des luttes.
- 17.30 Finales.
- 18.00 Distribution des prix.

Il ne fait pas de doute que cette manifestation qui se déroulera au parc des sports et dont le président d'organisation est M. Edouard Morand, président de Martigny, est appelée à un grand succès.

Les latinistes romands à Sion

Sion a accueilli récemment le Groupe romand de la Société des études latines, qui tenait ses assises de printemps sous la présidence de M. J.-P. Borle de Lausanne. Dans la grande salle du Collège Sainte-Marie-des-Anges, aimablement mise à disposition par la directrice, Mlle Bruttin, les congressistes eurent le privilège d'entendre le matin deux remarquables communications. La première, présentée par le professeur roumain D. M. Pippidi, membre de l'Institut d'archéologie de Bucarest, portait sur les premiers rapports de Rome avec les villes grecques situées sur la rive occidentale de la mer Noire.

Virgile, qui ne connaissait pas le pays, a décrit en termes précis et évocateurs, au livre III de ses Géorgiques, les rigueurs de l'hiver dans ces régions, correspondant aujourd'hui à la Bulgarie et à la Roumanie méridionale. On s'est demandé où il avait puisé son information sur un pays situé alors en dehors des frontières de l'Empire. M. Pippidi démontra, par des preuves historiques, archéologiques et épigraphiques, que depuis un siècle, les Romains étaient en relations politiques et militaires avec les populations de cette région et en préparaient progressivement l'annexion définitive.

Ce fut ensuite M. l'abbé E. Dutoit, professeur au Collège Saint-Michel de Fribourg, qui parla des rapports de voisinage dans l'antiquité romaine. Par l'étude des mots signifiant le voisinage et par l'interprétation de nombreux textes littéraires, il fit ressortir les deux sortes de relations que le Romain entretenait avec son voisin: relations d'entraide et d'amitié, dans le contexte de l'«humanitas» romaine, ou au contraire litiges provoqués surtout par les problèmes de bornage, qui tenaient nécessairement une grande place dans cette civilisation paysanne.

Après les repas au cours duquel, l'ambassadeur de Roumanie, S. E. Georgescu, adressa quelques mots aux latinistes romands, les congressistes eurent l'occasion

de visiter deux témoins du passé de Sion: d'une part la maison Supersaxo, avec son célèbre plafond de bois du XVIe siècle, orné de citations latines, que commenta M. J. Calpini, archiviste de la ville de Sion; d'autre part, les fouilles récentes sous l'église Saint-Théodule, présentées par M. l'abbé F.-O. Dubuis, archéologue cantonal. Sous cette église du XVIe siècle les travaux archéologiques ont permis de retrouver les restes d'une église carolingienne, édiflée dans un cimetière du haut Moyen Age, et plus bas encore les ruines d'un bâtiment romain. La journée se termina par un vin d'honneur offert par le Conseil d'Etat valaisan, dans la grande salle d'apparat de la maison Supersaxo. M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, s'exprima au nom du gouvernement, et le président Borle, en lui répondant, traduisit le plaisir des latinistes romands de se retrouver à Sion, dix-neuf ans après la dernière séance organisée dans le chef-lieu valaisan.

A. Schneider.

SION-VETROZ

Bienvenue à Yves Cottagnoud

Nous apprenons qu'un heureux événement est survenu dans la famille de M. Pierre-Jean Cottagnoud, le nouveau et jeune président du Parti radical de Vétroz-Magnot. En effet, dans le carnet rose politique de cette dernière commune un nouveau nom vient d'être inscrit: Yves, qui sera d'ailleurs l'aîné de la jeune famille Cottagnoud-Seitz. Nous parlons bien d'un carnet rose politique de Vétroz car, si le petit Yves est toujours domicilié à Sion, on sait qu'il ne va pas tarder à regagner son pays d'origine avec son papa qui tient à grossir les rangs de la majorité...

Nos félicitations à l'heureux Pierre-Jean, nos meilleurs vœux pour Yves et sa maman.

Mémento

Police (cas grave) (027) 2 56 56

Ambulance (pour tout le Valais) (027) 2 61 61

MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92

Pharmacie de service: Raboud (025) 4 23 02

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05

Pharmacie de service: Boissard (026) 2 27 96

SION

Service d'urgence en ville No 11

Pharmacie de service: de Quay (027) 2 10 16

Hôpital régional (027) 3 71 71

Permanence médicale assurée pour tous les services.

Horaires des visites aux malades: Tous les jours de 13 à 16 h.

Service de chirurgie: Dr Morand (027) 2 18 12

Carrefour des Arts: Exposition d'aquarelles récentes de Fernand Giauque. Jusqu'au 30 mai.

SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 et 5 07 03

Pharmacie de service: Burgener (027) 5 11 29

Cinemas

CORSO - Martigny

Mardi 13 - 16 ans révolus - Dernière séance du puissant film d'espionnage

LA MORT PAIE EN DOLLARS

Mercredi 14 et jeudi 15 - 16 ans révolus

Louis de Funès et Jean Marais dans

FANTOMAS CONTRE SCOTLAND-YARD

ÉTOILE - Martigny

Mardi 13 - Cinédoc - 16 ans révolus

FANTASIA

Le film féérique de Walt Disney

Mercredi 14 et jeudi 15 - 16 ans révolus

(Mercredi à 14 h. 30 - ENFANTS dès 12 ans)

Reprise du film charmant, inoubliable

SISSI

MICHEL - Fully

Aujourd'hui: RELACHE

Mercredi 14 et jeudi 15 - 16 ans révolus

De l'espionnage avec Stephen Forsyth

LA MORT PAIE EN DOLLARS

LUX - Sion

Tél. (027) 2 15 45

Du lundi 12 au jeudi 15 mai - 16 ans révolus

Le fameux tandem Louis de Funès - Bourvil dans

LE CORNIAUD

Jeudi matinée à 15 h.

Vendredi et samedi 16 et 17 mai - 18 ans révolus.

Louis Jouvet, Michel Simon

UN DRÔLE DE DRAME

Dimanche 18 et lundi 19 mai - 18 ans révolus

Un film de Jean Renoir

avec Jean Gabin, Simone Simon

LA BÊTE HUMAINE

Soirée 20 h. 30 - Dimanche matinée 15 h.

CAPITOLE - Sion

Tél. (027) 2 20 45

Du lundi 12 au mercredi 14 mai - 16 ans révolus.

Film studio

AU FEU LES POMPIERS

Du jeudi 15 au dimanche 18 - 16 ans révolus

Alec Guinness, Georges Ségal, Santa Berger

LE SECRET DU RAPPORT QUILLER

Soirée 20 h. 30 - Jeudi matinée 15 h.

Dimanche 18 mai - 17 h.

Film parlé italien

JERRY LAND CACCIATORI DI SPIE

ARLEQUIN - Sion

Tél. (027) 2 32 42

Du lundi 12 au dimanche 18 mai - 16 ans révolus.

Hardy Kruger, Beatrix D'ussane,

Jean-Pierre Doratt

LE FRANCISCAIN DE BOURGES

Soirée 20 h. 30 - jeudi et dim. matinée 15 h.

CASINO - Sierre

Tél. (027) 5 15 55

Du lundi 12 au jeudi 15 - 18 ans révolus

Déborah Kerr, David Niven, Irina Demick

PRUDENCE ET LA PILULE

un chef-d'œuvre d'humour britannique

Jeudi matinée à 14 h. 30

Du vendredi 16 au dimanche 18 - 18 ans révolus.

Médaille d'or du cinéma français

LA LEÇON PARTICULIÈRE

Nathalie Delon, Renaud Verley, Robert Hossein

Dimanche matinée à 14 h. 30

LE CONFÉDÉRE. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef: Gérald Rudaz. — Chef du service des Informations: Pierre Anchi. — Chef du service des sports: Walty Leya. — Rédaction et administration: Place de la Gare, Sion. — Téléphones: (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Télex: confé 38 206. — Case postale 503 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements: Un an 48 francs; six mois 25 francs; trois mois 13 francs. Etranger: Demander le tarif. — Publicité: Régie des annonces Publicitas S. A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif: Annonces 17 centimes le millimètre, réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires: Pour «Le Confédéré», Publicitas, Sion ou directement: Rédaction «Le Confédéré» quotidien, Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

PARTI RADICAL DE SIERRE

Jeudi 15 mai 1969 (Ascension)

à 10 h. 30 au jardin public.

GRANDE SORTIE FAMILIALE A PLANIGE

● GRILLADES

● RACLETTES

● BOISSONS (prix modérés)

● JEUX

● RALLYE

(Départ à 8 h. 30 du jardin public)

Devant les assises de Winterthour, le procureur requiert la réclusion à vie pour Angst

WINTERTHOUR. — Le procès Angst, devant les assises de Winterthour, est entré hier dans sa phase décisive, avec le réquisitoire du procureur, M. Luethy. Celui-ci a accusé Angst de meurtre avec préméditation sur la personne d'Arthur Hoffmann, et requis la réclusion à vie. « Je vous prouverai qu'il ne s'agit pas d'un acte dû au hasard, ni d'une réponse à une tentative de chantage, mais bien d'un meurtre préparé de longue haleine », dit le procureur.

Les autres points de l'acte d'accusation portent sur le vol, pour un montant compris entre 1380 et 2080 francs, la falsification répétée de documents, l'escroquerie pour un montant de 250 000 francs et la tentative répétée d'escroquerie pour un montant de 400 000 francs.

Parlant d'une voix assez basse, M. Luethy a invité les membres du jury à ne pas oublier la volonté populaire de voir les malfaiteurs qui ne reculent pas devant le meurtre punis avec sévérité. En ce qui concerne la prison préventive, M. Luethy la fait partir du 29 mars 1968, si bien qu'il faudrait déduire 409 jours de la peine prononcée. La réclusion à vie, on le sait,

peut entraîner la libération sous condition au bout de 16 ans. C'est pourquoi, le procureur a abordé le problème de la préventive.

M. Luethy a décrit la vie errante et fantastique de l'accusé, qui a passé le temps de sa plaidoirie à prendre des notes par écrit. Angst a eu un « certain sourire » lorsque le procureur a rappelé combien il aimait à se parer de grades militaires qu'il n'avait pas. A part cet intermède, Angst est demeuré impassible, même lors de l'évocation de son crime. Pour M. Luethy,

« Angst était irresponsable »...

Le défenseur de Karl Angst, Me Leonardo Gander, a axé sa plaidoirie sur la responsabilité limitée de son client, hier après-midi, après le réquisitoire du procureur, qui avait accusé Angst de meurtre avec préméditation.

En effet, Me Gander ne voit pas d'autre chance pour Angst que de reconnaître le meurtre avec préméditation et d'invoquer la responsabilité atténuée. « Sa responsabilité n'est pas atténuée dans les cas de ses escroqueries, comme l'expertise psychiatrique a voulu le montrer, mais dans le meurtre d'Hoffmann », affirme l'avocat, qui ajoute : « Angst avait peur d'Hoffmann, il est donc possible qu'il ait songé à éliminer Hoffmann en 1965 déjà. Mais il a été poussé au meurtre par une situation morale sans issue, dans une action irréfutable. Cependant, il a commis son escroquerie avec la pleine responsabilité de ses actes ».

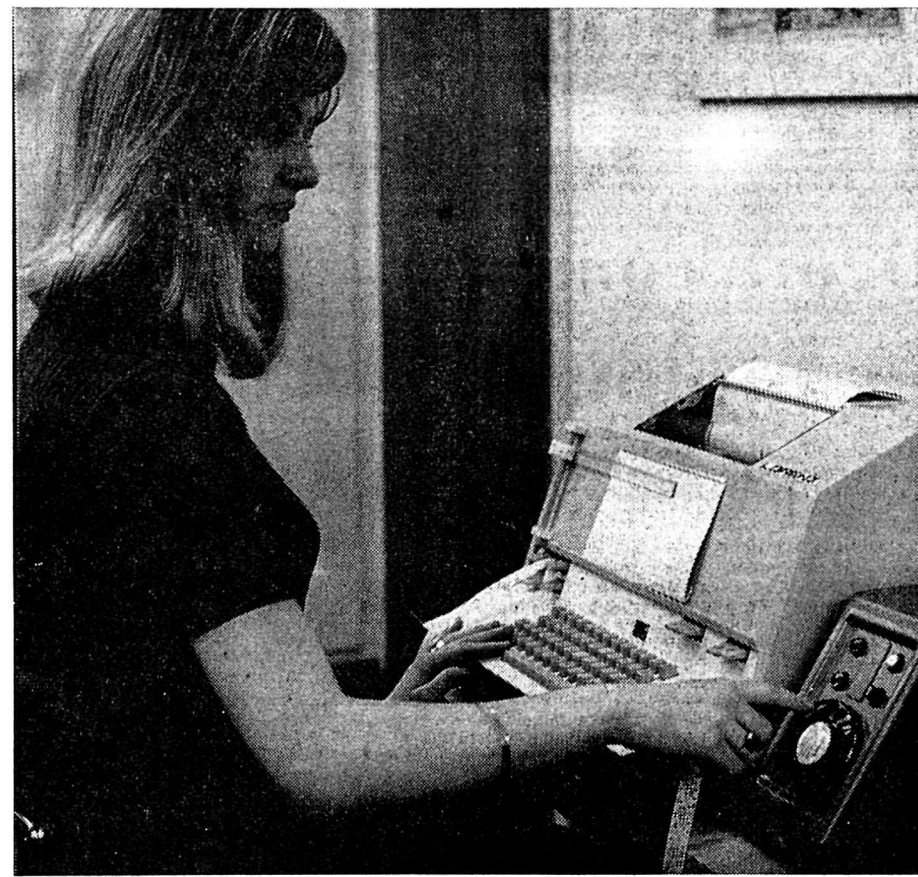
Me Gander essaie de présenter Hoffmann comme un homme d'affaires rusé, qui connaissait les falsifications commises par Angst et les utilisait pour ses propres objectifs. Il aurait été, comme le témoin Gohl l'a décrit, un psychopathe. Angst,

la fameuse entrevue de Venlo, à la suite de laquelle les deux hommes se retrouvèrent à Oberhausen, ne fut qu'un piège destiné à attirer Hoffmann. Il s'agissait, pour Angst, de le vaincre dans sa lutte vers la puissance financière (les deux autres associés, Gohl et Schweizer, prêts à vendre leurs parts, ne comptaient plus). L'évocation, par Angst, des sommes fabuleuses qu'il allait toucher suffit, pour M. Luethy, à tromper Hoffmann. Enfin, le procureur a rappelé les mensonges successifs de l'accusé.

quant à lui, est mégalomane. L'avocat a déclaré que l'accusé présentait un début de maladie mentale.

En conclusion, Angst a dit qu'il se repentait profondément de son acte et il a prié le juge et les jurés de tenir compte dans leur jugement de son âge avancé (il aura bientôt septante ans).

Le verdict doit être prononcé aujourd'hui.



L'Europe et l'Amérique du Nord sur le disque d'appel télex.

Après l'explosion de Longeau : nouvel appel de la police bernoise

BERNE. — Les recherches menées par la police bernoise, pour retrouver l'auteur de l'explosion qui à Longeau, dans la nuit du 1er au 2 mai, a détruit un dépôt de la société du canal Nidou-Bueren, sont demeurées vaines. La police bernoise lance un nouvel appel au public, lui demandant notamment de l'aider à identifier le suspect numéro un. Il s'agit d'un homme qui se déplace en vélomoteur vert, portant plaques de contrôle soleuroises de 1968. Une récompense de 2000 francs sera offerte, en cas de renseignements valables.

Vaud

FOUDROYÉ par un courant de 13500 volts

Hier vers midi, M. Gérard Maendly, 49 ans, agent de la Compagnie vaudoise d'électricité, domicilié à Pomy-sur-Yverdon, était occupé à changer un fusible dans le transformateur de l'église d'Yvonnand. Pour une cause inconnue, il entra en contact avec la ligne à haute tension, de 13 500 volts, et fut mortellement électrocuté.

L'accord routier italo-suisse

Voici le communiqué officiel publié au terme des pourparlers de Lugano sur la « guerre des camions ».

« Les difficultés survenues ces derniers mois dans le trafic par camions entre la Suisse et l'Italie ont pu être aplanies dans une large mesure lors d'une rencontre avec le conseiller fédéral R. Bonvin, chef du Département des transports et communications et de l'énergie, et M. Luigi Mariotti, ministre italien des transports. L'Italie ac-

corde à la Suisse 250 autorisations de transports triangulaires par mois, valables pour l'aller et le retour, plus 10 autorisations permanentes. De son côté, la Suisse fera mettre à disposition, par les entreprises de chemins de fer, le matériel de transport propre à favoriser le service de transport combiné rail - route en transit par la Suisse (service Huckepack). Cette réglementation entrera en vigueur le 1er juin 1969.

Ingénieurs et malhonnête, un Lausannois a été arrêté il y a trois jours à Soleure

SOLEURE. — La perspicacité du gardien du Musée des Beaux-Arts de Soleure a permis l'arrestation, samedi matin, d'un habitant de Lausanne, qui avait tenté de voler deux œuvres appartenant à cet établissement. L'homme avait mis au point un système ingénieux, qui lui permit de dérober des gravures ou des peintures déposées dans d'autres musées de Suisse.

Arrivé à Soleure samedi matin, l'homme « se grossit » de façon artificielle, s'enroulant le buste de linges de bains. Il portait un foulard autour du cou, et y avait accroché des pinces à pantalon, pour y suspendre le produit de ses vols. C'est ainsi « équipé » qu'il gagna le musée, où l'aspect inhabituel de sa corpulence intrigua le gardien. Celui-ci voulut se livrer à un contrôle de cet étrange visiteur, qui prit aussitôt la fuite, perdant les deux gravures qu'il avait dérobées et sorties de leurs cadres. Parvenu aux environs de l'église protestante, le voleur fit un faux pas, et tomba. Le gardien n'eut plus qu'à le conduire au poste de police, où l'on a

pu établir qu'il avait déjà pratiqué son manège, avec succès, dans d'autres villes. Une enquête est en cours et l'homme est en détention préventive.



Avec ses dix mille abonnés, le réseau suisse de télex est le plus dense du monde

L'entreprise des PTT suisses vient de raccorder le 10 000e abonné au réseau télex national. Il s'agit d'une entreprise de constructions mécaniques de précision et fabrication de serrures de sûreté de Vevey.

Cet événement a été célébré, hier, à Lausanne, lors d'une conférence de presse à laquelle participèrent MM. Charles Lancoud, directeur des services suisses des télécommunications à Berne, et Gilbert de

Montmolin, directeur de l'arrondissement des téléphones de Lausanne.

Qu'est-ce qu'un télex ?

Le service des abonnés au téléimprimeur, appelé communément service télex (TELEX = TELEprinter EXchange), est une branche moderne des télécommunications électriques. Il réunit l'avantage des relations rapides et directes qui caractérise le

téléphone à la sûreté d'une pièce écrite propre au télégraphe.

A l'aide d'installations de téléimprimeurs, les abonnés télex peuvent établir des communications entre eux, par l'intermédiaire de centraux et de liaisons par câble ou radioélectriques, et correspondre ainsi directement par écrit.

La manipulation d'un téléimprimeur est sensiblement la même que celle d'une machine à écrire de bureau. Toutefois, le texte frappé ne s'imprime pas seulement sur la machine, mais également — lettre par lettre — sur l'appareil du correspondant. En cas de besoin, le téléimprimeur fournit même simultanément, en plus de l'original, plusieurs copies de la correspondance échangée. L'original sort en rouge sur l'appareil transmetteur et en noir à la réception.

Ce télégraphe domestique permet de transmettre ou de recevoir jusqu'à 400 signes à la minute, quelle que soit la distance. Ses possibilités surclassent ainsi nettement celles d'une bonne dactylo. A l'aide d'appareils accessoires, les textes à transmettre peuvent être préparés sur une bande perforée et transmis ensuite à la vitesse maximum, à un ou plusieurs destinataires.

A la réception, la présence de personnel est superflue. Télécommandé, l'appareil se met en marche lors d'un appel et s'arrête automatiquement à la fin de la communication. Toutefois, afin que l'abonné appelant puisse contrôler l'identité d'un raccordement non desservi, chaque téléimprimeur est muni d'un indicatif qui est composé du numéro d'appel, de l'abréviation du nom de l'abonné et des lettres caractéristiques du pays.

L'importance du réseau suisse

La Suisse est le septième pays du monde ayant un nombre à cinq chiffres de raccordements de téléimprimeurs taxés. Les pays comptant plus de 10 000 raccordements sont, en Europe, la République fédérale d'Allemagne (68 000), la Grande-Bretagne (25 000), la France (15 000) et les Pays-Bas (environ 10 200), alors qu'on trouve outre-mer les Etats-Unis (100 000) et le Canada (15 000). Mais, avec une densité de 1 670 raccordements par million d'habitants, la Suisse se trouve à la tête de tous les pays.

Le 11 mai 1934, il y a 35 ans presque jour pour jour, le service de téléimprimeurs à commutation manuelle était inauguré en Suisse avec trois raccordements à Berne et autant à Zurich, ainsi qu'un circuit de liaison Zurich-Berne.

En 1936 déjà, des centraux automatiques de téléimprimeurs étaient installés à Zurich, Bâle et Berne et reliés entre eux par des canaux télégraphiques. La Suisse était alors le deuxième pays d'Europe qui disposait d'un réseau télex à commutation entièrement automatique. Seules les communications avec l'étranger devaient être commutées par la position télex de Zurich.

Une nouvelle ère de développement devait commencer en 1949 : de nouveaux centraux étaient construits à Genève, Saint-Gall, Lausanne et Lugano et les numéros d'appel passaient de trois à cinq chiffres.

La correspondance par téléimprimeur put être étendue aux Etats-Unis le 15 octobre 1951 au moyen de canaux télégraphiques sans fil Berne-New York et des pupitres de commutation de la Radio-Suisse SA conçus pour le trafic avec l'outre-mer.

Un autre événement marquant de l'histoire du service télex suisse fut, en 1957, la transformation des centraux télex pour le comptage par impulsion périodique et l'introduction de la sélection entièrement automatique dans la correspondance avec l'étranger.

D. B.

Le système nerveux de l'armée à la hauteur de sa tâche

Les troupes de transmission se révèlent l'une des armes les mieux équipées

A l'occasion du cinquième rapport annuel des officiers des troupes de transmission, qui s'est tenu samedi et dimanche à Lugano, le chef d'arme des transmetteurs, le colonel-divisionnaire Ernst Honegger, a fourni des précisions sur le matériel dont est doté aujourd'hui ce secteur décisif de l'armée et sur le matériel dont il sera pourvu demain. Comme le chef d'arme l'a exposé et comme les

participants ont pu s'en rendre compte, nos troupes de transmission disposent aujourd'hui ou disposeront à brève échéance de moyens de communication qui soutiennent non seulement parfaitement la comparaison avec l'équipement des armées étrangères, celles des grandes puissances incluses, mais dont certains sont supérieurs à ce que possèdent la plupart des armées étrangères. Cette performance digne d'intérêt, et qui ne manquera pas de surprendre ceux qui mettent en doute l'aptitude d'un petit pays comme le nôtre à suivre le rythme de l'évolution technique en matière d'armement, est principalement due à une planification à long terme, à l'exploitation optimale du potentiel indigène en matière d'esprit d'invention et de capacité technique et à une collaboration étroite des transmetteurs avec l'industrie suisse.

Où l'armée suisse fait œuvre de pionnier

Le colonel-divisionnaire Honegger a souligné que le programme d'armement 1965, dans le cadre duquel des crédits importants furent octroyés aux troupes de transmission, a permis d'accomplir des progrès appréciables. Dès que l'exécution de ce programme sera arrivée à terme, notre armée sera la première à utiliser dans l'ensemble de ses liaisons radio point-point la téléphonie à une bande et des téléscripteurs à chiffrement automatique. En outre, nos troupes disposeront du premier appareil à ondes dirigées d'un certain type construit en grande série. Il en ira de même pour un appareil à chiffrer la parole.

C'est d'ailleurs au moyen d'un tel équipement que fut transmise en direct une allocution du chef de l'état-major général,

le commandant de corps P. Gygli, qui s'adressa aux participants au rapport précité de son bureau. On peut même entendre une marche militaire... chiffrée.

Mais il ne suffit pas d'être prêt aujourd'hui, voire de disposer, dans certains domaines, de moyens plus efficaces que les autres armées. L'importance des transmissions s'accroît dans la mesure où la menace que les armes de destruction massive font peser sur nous s'aggrave, elle augmente dans la mesure où — pour demeurer capable de survivre et de combattre malgré le renforcement général de la puissance de feu — la mobilité et la dispersion des unités doivent être améliorées. De plus, en matière de transmission et plus particulièrement de transmission électronique, la technique évolue à un rythme très rapide. C'est pour ces raisons que le service des transmissions s'occupe présentement de quelque trente-cinq grands projets en matière de développement, dont vingt-deux concernent la transmission électronique et treize la guerre électronique. Ces projets, dont l'exécution s'étend de l'idée à l'obtention des crédits pour la production en série sur quelque huit à dix années, répondent à trois exigences.

Le projet le plus ambitieux

Il faut d'abord que l'épine dorsale des transmissions reste intacte malgré l'utilisation par un adversaire éventuel d'armes de destruction massive. A cet effet, il s'agira de mettre à la disposition de l'armée pour les liaisons de l'échelon armée jusqu'à l'échelon régiment, outre le réseau câble PTT dont l'invulnérabilité sera améliorée, un réseau continu d'appareils à ondes dirigées. D'autre part, un groupe d'entreprises suisses prépare pour la deuxième moitié des années 70 un équipement radio pour les échelons intermédiaires et inférieurs que le chef d'arme des transmetteurs qualifie de révolutionnaire.

Il s'agit ensuite d'assurer des transmissions sûres et instantanées. Le chiffrement complet — jusqu'aux échelons du régiment et du bataillon — de toutes les liaisons radio répond à cette exigence. Il aura été réalisé vers 1975. Mais le projet le plus ambitieux que l'on a pris en main consiste à créer un système de transmission intégré pour toute l'armée, ce qui suppose l'automatisation complète de toutes les transmissions. Un tel système intégré permettra d'atteindre n'importe quel récepteur n'importe où, quel que soit son échelon hiérarchique. Enfin, le matériel doit répondre aux besoins de l'armée de milice, c'est-à-dire être simple à engager, objectif que l'on atteint par l'automatisation la plus poussée des appareils.

Actualités

LE NOUVEAU MÉCÉNAT

par Michel JACCARD

LA FORTUNE matérielle qui s'attache à l'œuvre d'art est un phénomène relativement récent. Il est lié à notre société de consommation.

C'est l'expansion économique dans le secteur des loisirs qui permet à un Buffet de vendre très cher sa peinture, à un Adamo d'écouler des millions de disques, à une Liz Taylor de toucher en cachets son pesant d'or et à Mme Sagan de percevoir des droits d'auteur qui font d'elle un magnat oriental.

Mais l'art n'est pas payant pour tout le monde.

Nombre de créateurs de talent tirent le diable par la queue et l'espoir d'une gloire posthume ne les console que médiocrement de leur misère du moment.

Mais nous sommes en train de vivre, dans ce domaine, une intéressante évolution.

Jadis, nombre de princes opulents ou de personnages bien nantis imitaient volontiers ce ministre d'Auguste, auteur de petits vers assez médiocres mais largement accueillant aux artistes et qui s'appelaient Caius Mécène.

On encourageait de la sorte les peintres, les poètes et les musiciens, soit en leur passant des commandes, soit en les entretenant dans sa suite.

Cette forme de mécénat a pratiquement disparu. Elle n'est plus que le fait de quelques mastroquets avisés, prêts à offrir le vivre et le couvert à un rapin besogneux dont les toiles connaîtront — peut-être le succès.

EN REVANCHE, cette économie libérale qu'on dit fondée sur la seule recherche du profit matériel est en train d'évoluer et de s'ouvrir de plus en plus largement au mécénat.

De grandes banques ont donné le branle. A l'occasion de tel anniversaire, elles ont constitué des fondations qui permettent, précisément, de soutenir et d'encourager la création artistique dans tous les domaines.

Cette innovation est heureuse.

L'Etat ne peut tout faire. Il a toujours consacré une partie de son budget pour les œuvres de l'esprit. Les arts plastiques, la musique, le théâtre lui doivent beaucoup. Mais son effort a des limites.

Il est donc heureux que l'économie privée contribue à l'élargissement du mécénat, procurant ainsi à la collectivité un enrichissement de son patrimoine.

Mais il est d'autres efforts qui, à partir d'une conception différente, vont néanmoins dans le même but.

La coopérative Migros en a donné l'exemple. Voici un quart de siècle, déjà, qu'elle distrait de ses profits les capitaux propres à développer la culture populaire.

Ce sont ces écoles-clubs qui, avant même qu'on ne parlât de civilisation des loisirs, permirent de réaliser ce qu'on nomme la formation permanente.

Eclectiques, ces écoles et ces clubs vous offrent aussi bien une initiation à l'art dans toutes ses manifestations que la possibilité d'apprendre l'équitation, la philatélie, le bridge ou le yoga.

D'autres entreprises ont pris des initiatives similaires. Elles ont toutes rencontré le succès.

Car — et c'est le propre de l'évolution technologique — plus une époque se matérialise, se mécanise, se « robotise », plus l'être humain a besoin d'une compensation sur le plan de la connaissance ou du divertissement. Il y a là une notion fondamentale d'équilibre psychique.

On peut donc se féliciter de ce nouveau mécénat qui offre à l'homme les moyens d'acquiescer ce « supplément d'âme » dont parlait Bergson.

M. J.

PERSPECTIVES

La diplomatie française après de Gaulle

par Lionel FARGEAU

Hier à la fois admiré, jaloux et détesté à travers le monde, le général de Gaulle sera-t-il demain regretté ? Ce qui frappe, au-delà de la stupeur exprimée partout à l'annonce soudaine de sa retraite, c'est le sentiment de vide et d'inquiétude observé dans la plupart des capitales. Cette réaction paradoxale s'explique par la place que le « dernier des grands » occupait sur la scène internationale. Elle vient aussi, sans doute, du fait que nombre de problèmes dont son ombre masquait la complexité apparaissent tout à coup dans une umière crue et souvent peu rassurante.

Peu d'hommes, dans l'Histoire, auront suscité, à l'intérieur de leur propre pays et au-delà des frontières, autant de réactions passionnées et contradictoires. La raison profonde doit probablement en être cherchée dans l'outrance du style qui était le sien plus encore que dans le caractère souvent trop ambitieux des desseins dont la poursuite lui inspirait une politique constante de mouvement.

N'ayant jamais rien entrepris avec mesure, il ne pouvait qu'éveiller des sentiments extrêmes, voués à se renverser au fil d'une occasion parfois tortueuse et d'autant plus aisément soupçonnée d'arrière-pensées que ses expressions successives revêtaient plus d'éclat. Quel accueil aurait-il reçu auprès de la jeunesse allemande s'il s'était présenté à nouveau à elle deux ans seulement après avoir déchainé son enthousiasme ?

Aujourd'hui, cet excès d'autorité, pour ne pas dire cet autoritarisme, cette lumière abrupte, fondée sur une analyse glacée des comportements humains, sont curieusement à la source du respect s'exprimant dans les télégrammes qui affluent à Colombey. Les hommages rendus sont d'autant plus complaisants que leurs auteurs n'ont plus à craindre d'avoir maille à partir avec le géant et que, de toute façon, la diplomatie française changera d'allure, sinon d'objectifs.

Le style et le fond

Sur quelques points, il est probable que la forme et le fond ne pourront en réalité être dissociés. L'exemple le plus typique, à cet égard, est certainement celui des relations avec le Canada. Si les liens noués par la France avec le Québec ont toutes les chances de continuer à se développer, personne n'imagine que ce problème puisse conserver le caractère explosif que le général lui avait donné au hasard de son voyage dans la « vieille province française ».

Toutes choses égales, on peut penser que l'autre éclat majeur provoqué plus récemment avec l'embargo sur les livraisons d'armes à Israël recevra au moins des correctifs. Et, de même encore, il est exclu que la France, quelle que soit l'issue de la prochaine élection présidentielle, puisse se lancer à nouveau dans une offensive monétaire comparable à celle que la conférence de presse de février 1965 avait déclenché contre le dollar.

Sur ce dernier point, cependant, il convient d'ajouter aussitôt que de Gaulle lui-

même avait dû, par force, mettre en sommeil son défi, l'économie se laissant moins aisément manier que la politique pure. Faute de pouvoir en ce domaine donner l'apparence d'un succès à un indiscutable revers, il avait du moins sa faire sur lui le silence, acceptant sans les solliciter les concours dont il ne pouvait se passer.

En réalité, l'échec du franc dans sa bataille avec le dollar faisait seulement toucher du doigt au général la faiblesse des moyens qu'il pouvait mettre en œuvre à l'appui de ses grands desseins : il n'entamait pas sa conviction qu'une nation même de second rang peut jouer un rôle éminent dans le concert mondial, à condition de déployer assez de persévérance et de réalisme en face de ces « monstres froids » que sont nécessairement tous les Etats.

Des orientations durables

Pour s'affermir dans cette pensée, il pouvait mettre dans la balance assez de résultats peu discutables, obtenus souvent au prix d'attitudes délibérément agressives. La Conférence vietnamienne n'avait-elle pas fini par s'ouvrir à Paris, effaçant le souvenir des tempêtes provoquées par le discours de Pnom Penh ? Le retrait de la France de l'OTAN n'avait-il pas fini par être accepté par ses partenaires, y compris l'Amérique, laissant la voie ouverte au rapprochement de ces derniers mois avec le président Nixon ? Et la politique d'ouverture à l'Est n'avait-elle pas fait, notamment à Washington et à Bonn, des émules assez réalistes pour que le deuxième coup de Prague ne les détourne pas de continuer à chercher patiemment un rapprochement avec Moscou ?

Les réactions enregistrées aujourd'hui à travers le monde ne font que confirmer un phénomène qu'on avait pu observer déjà lorsque la crise de mai avait secoué la France dans ses profondeurs. Quels que fussent leurs sentiments « épidémiques » à l'égard du général et, parfois, eur satisfaction intime de le voir en difficulté, les partenaires de la France, à l'Ouest et à l'Est, ne lui avaient pas marchandé leur concours.

La difficile politique d'équilibre qui portait ainsi ses fruits se traduit maintenant par un héritage dont le poids pèsera inévitablement sur le successeur de de Gaulle. Celui-ci le voudrait-il, il lui serait malaisé de s'écarter de la ligne médiane si longtemps suivie avec ténacité, que ce soit d'ailleurs pour ramener la France dans

à prendre ou à laisser

LE FILM DE L'EXISTENCE

Si j'avais une leçon de sagesse à donner à mes concitoyens, plutôt que d'écouter la leur, je ne me lancerais pas dans de longs discours.

Je leur dirais simplement : « Allez donc voir, à la télévision ou au cinéma, de vieux documentaires... »

Les conseils que je donne aux autres étant les seuls que je suive, je me suis écouté, et j'ai vu une rétrospective du début du siècle.

Quelle dérision ! Passons sur la mode qui change d'une saison à l'autre et qui ne met plus même dix ans à devenir ridicule.

Ces chapeaux monumentaux, ces longues robes battant les chevilles, ces tournures, tout ce bric-à-brac ne nous paraît pas plus grotesque que les jupes entravées d'une époque moins ancienne.

Il fallait, décidément, beaucoup d'étoffe en ce temps-là, pour se draper dans ses vertus !

Mais, ce qui m'a frappé surtout, c'est de penser que tous ces gens en représentation, dans l'exubérance de leur jeunesse ou la plénitude de leur maturité, devaient avoir aujourd'hui entre nonante et cent dix ans, à moins qu'ils ne fussent morts...

Même les gosses de douze ans étaient devenus des octogénaires.

Je les regardais tous riant, dansant ou palabrant et il me semblait que si un seul contemplait ce spectacle de sa jeunesse, il éprouverait probablement la cruelle impression d'avoir déchiré en quelques secondes les pages de sa vie entière.

Ce qui sauve l'homme du désespoir, c'est tout à la fois son manque d'imagina-

tion et sa surprenante faculté d'adaptation. Il ne voit pas ce qu'il sera à huitante ans, en dépit des exemples qu'il a sous les yeux et, une fois parvenu à cet âge, il ne sait plus ce qu'il était à vingt.

Il se croit immobile, au bord du temps qui coule, il ne sent pas le courant qui l'emporte...

Les vêtements passés nous font sourire, mais il n'y a pas que les vêtements qui se démodent.

Les attitudes, les gestes, le langage, les grands sentiments subissent la même atteinte et ils en deviennent dérisoires.

L'illustre maître, si fier de sa barbe, ou le tribun aux beaux effets de manchettes ont la tragique drôlerie des pantins.

La célébrité se révèle illusoire, la gloire enfantine. On ne fait plus la différence entre l'homme de la rue et celui des salons.

Chacun joue son petit bout de rôle en chargeant.

On nous a donné à contempler les têtes fameuses de la politique et des arts et personne n'avait plus même l'envie de se les payer, tant elles étaient tristement comiques.

Eh bien, je suis persuadé que cette dévaluation de l'habit, du comportement, de la notoriété, n'épargne pas davantage les idées et les mœurs.

Tout se démode.

Dans moins de vingt ans, qui que vous soyez, si vous ne changez pas avec le temps, vous serez un objet de dérision ou de pitié, mais vous n'en saurez rien :

Aucun film ne passera les images de votre existence.

ANDRÉ MARCEL

sauts britanniques la porte du Marché commun.

Là encore, cependant, il ne suffira pas que ce verrou ait été levé pour que le problème de l'élargissement de la CEE se trouve résolu comme par magie. En effet, le général endossait sur ses larges épaules toute la responsabilité d'un statu quo qui ne pourra être bouculé que si les partisans de l'adhésion anglaise parviennent à surmonter des contradictions et des obstacles jusque-là soigneusement dissimulés.

La faiblesse persistante de la livre est une réalité qui n'a pas disparu avec la retraite de l'homme qui prenait sur lui de la dénoncer ouvertement. Et il faudra maintenant que M. Wilson précise quelle dose exacte de supranationalité il est prêt à admettre, au lieu de se borner à affirmer qu'il accepte de souscrire globalement, en termes vagues, à l'entreprise du traité de Rome.

Ce qu'on peut seulement penser, c'est que les problèmes de fond qui subsistent ainsi pourront demain être abordés dans un climat nouveau, moins tendus, facilitant au moins leur approche. De Gaulle parti, une certaine dédramatisation des problèmes est probable. Cela ne signifie pas nécessairement que les experts leur trouveront bientôt des solutions.

Lionel FARGEAU

Féminités

À TABLE :

- Salade de tomates
Langue de bœuf
Pommes de terre
Baba express

Baba express

Prévoyez trois biscottes par personne, recouvrez chacune d'une bonne couche de confiture d'abricots et collez-les trois par trois ; d'autre part, préparez un sirop avec 150 g. de sucre en poudre et 1 verre d'eau ; faites bouillir puis cuire 4 à 5 minutes ; ajoutez un dl. de rhum, trempez les paquets de biscottes dans ce sirop bouillant en veillant bien qu'ils soient bien imprégnés et ne s'écrasent pas ; servez immédiatement.

LA BOÎTE AUX TRUCS

Il y a un truc pour bloquer définitivement une vis : avant de la fixer, il suffit de la tremper dans l'ammoniaque ; elle s'oxyde alors et devient indépassable ; simple comme vous le voyez, mais il fallait y penser.

Le sèche-cheveux peut avoir plusieurs utilisations : en particulier il peut servir à combattre les vers qui rongent les poutres ; les poutres attaquées sont soumise à une projection d'air chaud, grâce au sèche-cheveux, puis badigeonnées ensuite avec un produit spécial contre les vers du bois.

PETITS CONSEILS À TOUTES CELLES QUI SORTENT LA NUIT !

Choisissez votre itinéraire : il arrive que vous ayez le choix entre deux chemins, l'un plus court et désert, l'autre éclairé et un peu plus long ; n'hésitez pas, mieux vaut perdre 5 minutes et se sentir en sécurité ;

Évitez les bordures du trottoir : les agresseurs sont ingénieux ; à côté de ceux qui opèrent face à face, il en est d'autres qui surgissent de voitures ou de la motorette, frôlent le trottoir et arrachent en passant le sac de la victime ; un conseil : marchez donc le long des maisons.

Faites comme une de mes amies : elle a toujours sur elle dans la poche de son manteau un sifflet strident qui rappelle celui de la police : « Personne ne songera que je me méfie, dit-elle, et si l'on m'attaque, j'ameute tout le quartier... »

SANTÉ, MON SOUCI !

Faut-il maigrir rapidement ?

Il ne faut pas perdre en un an plus du sixième de son poids total, pour laisser au cœur et au système circulatoire le temps de s'équilibrer sur la nouvelle tension et à la peau celui de suivre le mouvement.

L'état nerveux influe-t-il sur le poids ?

Oui, selon les tempéraments, les soucis et les émotions font grossir en dérégulant les centres régulateurs du stockage des graisses ou maigrir en coupant l'appétit et en spasme les organes digestifs ; les nerveux « qui ne tiennent pas en place » et effectuent durant la journée des milliers de petites contractions musculaires inutiles, dépensent davantage de calories que les sujets calmes et détendus.

LA VIE AU GRAND AIR...

Votre peau est irritable : employez des produits pour bébés disent les dermatologues, lait de nettoyage, crèmes et même shampooings ;

si vous avez des cicatrices fraîches, il n'est pas bon de les exposer au soleil, elles se pigmentent et se rétrécissent ;

n'utilisez pas le vinaigre simplement pour la salade, mais dans votre eau de rinçage si vous avez tendance à transpirer (1/10 de litre pour deux litres d'eau) ;

vous pouvez épiler vos jambes à la mode arabe : tiédisez trois morceaux de sucre, et dix gouttes de jus de citron, roulez en boule sur la peau, arrachez, cela laisse l'épiderme très doux.

Pour qu'un vase de cristal soit bien étincelant, une pomme de terre crue et coupée ;

une tache de chocolat, sur un tissu synthétique, s'enlève avec du jus de citron.

MARIE LAFORÊT NOUS DIT :

Mon maquillage de jour est très vite fait, je prends un crayon gris puis un brun et j'ombre le bord de mes paupières à petits coups légers comme au fusain, cela fait plus fondu, moins dur que l'eye liner, dessiné au pinceau ; une touche légère de rouge à joues sur mes pommettes au pinceau, juste pour animer les yeux ; je ne mets pas de rouge à lèvres, mais je prends un crayon blanc et je cerne ma bouche ainsi je précise le dessin sans colorer ; sur les sourcils quelques hachures au crayon brun, mais je leur laisse leur forme et leur épaisseur.

US ET COUTUMES !

Nous répondons à nos lectrices : « Comment rédiger une enveloppe adressée à un docteur et à sa femme ? Quelle est la formule exacte ? »

Si le mari est médecin et que vous connaissez peu le ménage, vous écrivez : le docteur et Madame X ; si vous les connaissez bien vous mettez simplement : « Monsieur et Madame X ; c'est également valable si seulement la femme est médecin ; à un ménage de médecin, vous écrirez Monsieur et Madame X, docteurs en médecine... »

POTS RIVIERA chez H. TSCHIRREN, GRAINES Place PÉPINET 2 - LAUSANNE

gastronomie



hôtel · restaurant

LA PAIX

Salle de 7 BILLARDS ouverte au public de 13 à 24 heures

Lausanne tél. 23.71.71

Salons pour banquets et réceptions

BILANS IMPOTS + EXPERTISES FIDUCIAIRE Surdez LAUSANNE GENÈVE Rue de Bourg 8 Rue Eaux-Vives 15 Tél. (021) 22 91 44 Tél. (022) 35 51 51 BEX Place du Marché Tél. (025) 5 25 35

ORGANOLS
 Siegfried S.A. Zwingne
 durée d'efficacité combinée avec une action en profondeur

Contre la tavelure du pommier et du poirier

P 29-31

C'est la faucheuse de montagne **AEBI AM 15** avec roues-grilles. Elle ne déraper pas, ne se renverse pas. Les roues-grilles permettent une conduite aisée dans les pentes les plus fortes et sans marquer le terrain. Moteur 7 CV., 2 vitesses de fauchage, largeur de coupe 1 m. 15, 1 m. 30, 1 m. 45 et 1 m. 60. Accessoires ultérieurs : roue rotative, motofaneur, remorque 300 kg., chasse-neige à lame et à turbine.



AEBI

L'agriculteur du Valais, fidèle à la marque AEBI, peut être tranquille : Nous, les agences AEBI du Valais, lui garantissons un service parfait et loyal.

- Collonges :**
 Fernand Darbellay, téléphone 8 42 89.
- Leytron :**
 Michel Carruzzo, téléphone 8 72 65.
- Sembrancher :**
 Jules Emonet, téléphone 8 82 14.
- Sierre :**
 Rémy Constantin, téléphone 5 01 82.
- Sion :**
 Max Giroud, téléphone 2 43 36.
- Troistorrents :**
 B. Michaud, téléphone 8 31 28.
- Vionnaz :**
 Henri Richoz, téléphone 7 42 07.
- ASSA 36-20

PELCO S.A.

On raconte toutes sortes d'histoires sur le café. Des histoires vraies et des histoires fausses ! Mais les cafés « PELCO » mettent tout le monde d'accord :

ILS SONT FA-MEUX!

(Un fameux fumet...)

Permettez que l'on fasse connaissance : (ou permettez que nous nous présentions en compagnie de nos prix exceptionnellement avantageux)

437 :	les 250 grammes	Fr. 2.20 net
Haïti :	les 250 grammes	Fr. 2.45 net
Viennois :	les 250 grammes	Fr. 2.60 net
Chéribon :	les 250 grammes	Fr. 2.80 net
Calma :	les 250 grammes	Fr. 2.80 net

(sans caféine)

PELCO ALLÈGE VOTRE BUDGET

SOLO
 à partir de Fr. 580.-

Moto-houes 5 CV Fr. 1350.-
 Occasions garanties :
 Sarcleuses dès Fr. 600.-
 Atomiseurs dès Fr. 200.-

Vérolet - Martigny
 Tél. (026) 2 12 22

OFFRES ET DEVIS SANS ENGAGEMENT

A vendre

- 1 machine à écrire avec appareil compatible, système Ruff, Ro.
 - 1 caisse enregistreuse « Riv », 4 services.
- S'adresser par téléphone au N° (027) 2 76 15.

1er Jeux valaisans populaires d'été à Viège

du 8 au 15 juin 1969

Concours populaires pour tous les âges. Courses de vitesse, d'obstacles et d'endurance pour dames, messieurs et enfants de toutes catégories. Lutte libre et jet de pierre pour messieurs (selon poids). Lancer d'anneaux et tennis pour dames et enfants. Lancer du poids et d'anneaux pour invalides.

Chaque participant recevra une jolie médaille en argent. D'autre part, les trois premiers classés de chaque catégorie recevront soit une médaille d'or, d'argent ou de bronze de 60 mm avec un long ruban.

Organisation : Société haut-valaisanne pour le sport populaire, Case postale 155, 3930 Viège. P 07-460112

AMF
 ABTEILUNG DER MILITÄRFLUGPLATZE

employée commerciale

Nous cherchons pour notre aérodrome de Sion une employée commerciale pouvant se charger de la correspondance et de travaux de secrétariat et de bureau en général.

Nous offrons à une employée habile, ayant de bonnes connaissances de langue française et allemande et sachant travailler de façon indépendante, une activité intéressante et variée et des conditions de travail agréables.

Veillez vous mettre en rapport avec nous par écrit ou par téléphone et nous vous fournirons de plus amples renseignements sur le poste en question.

SERVICE DES AÉRODROMES MILITAIRES
 Groupe d'exploitation de Sion
 Téléphone (027) 2 44 81

OFA 54.050.210

mécaniciens apprentis mécaniciens

On cherche ainsi que avantages sociaux.

S'adresser à **GARAGE OLYMPIC - SION**
 Téléphone (027) 2 35 82 - 2 53 41

Cherchons, pour novembre 1969, à un prix raisonnable, à louer (éventuellement à acheter) à Martigny

VILLA 5-6 pièces

(éventuellement appartement)
 Faire offres sous chiffre PX 27541, à Publicitas, 1002 Lausanne. P 22-65

Café Helvétia, Sembrancher cherche

SOMMELIÈRE

ou débutante, éventuellement fille de maison. Etrangère acceptée.
 Téléphone (026) 8 82 77. P 36-35642



1 victoire de plus!

Safari East African

OCCASIONS



Rénovées et garanties

Livrées prêtes à l'expertise

Crédits - Facilités - Grand choix

1 Volvo 121	1965
1 20 M Combi, 5 portes	1965
2 12 M Combi	1963-1964
2 Corsair GT	1964-1966
1 Fiat 1500	1964
1 17 M	1965
1 NSU Prinz, état de neuf	1966
2 17 M Combi	1961-1965
1 Triumph, vit. 6, cabriolet	1965
1 Cortina	1963
2 12 M-TS + Coupé	1964-1965
1 Alfa 1600 TI	1965
2 20 M-TS	1965-1966
1 Consul 315	1963

GARAGE VALAISAN

Kaspar Frères

SION ☎ (027) 2 12 71 / 72

Vente exclusive :

SION :
 Roger Valmaggia, ☎ (027) 2 40 30
 J.-L. Bonvin, ☎ (027) 8 11 42

MARTIGNY :
 M. Carron, ☎ (026) 2 32 45
 Tresoldi Attilio, ☎ (027) 2 12 71
 ☎ (027) 2 12 72

P 36-2849

Gonset



C'est bien plus agréable en pantalon, plus commode et tellement plus facile à entretenir.

Pantalon «Jeans», velours coton fines côtes, fermeture éclair devant, ceinture montée; 4 poches (2 derrière, 2 devant), coloris ciel, marine, noir, vert, rose, beige clair ou foncé

19.90

seulement

A vendre **VALIANT AUTOMATIQUE**
 14 CV., 46 000 km. Etat impeccable.

S'adresser au **GARAGE OLYMPIC - SION**
 Téléphone (027) 2 53 41 ou 2 35 82. P 36-2832

Abonnez-vous AU CONFÉDÉRÉ

L'ordinateur au service de la médecine

L'ordinateur qui assure la surveillance des principales fonctions physiologiques des patients, victimes d'accidents ou de crises cardiaques, est maintenant un instrument très répandu dans les services hospitaliers. Il s'agit de petites machines électroniques qui contrôlent cinq ou six paramètres par patient, et qui sont reliés à un nombre limité de patients, généralement de six à douze.

On est en train de prospecter des possibilités plus poussées d'utilisation des ordinateurs dans le domaine médico-chirurgical. Le Conseil des recherches médicales de Grande-Bretagne a entrepris une longue série d'expériences, en vue d'assurer la surveillance médicale et le traitement des sujets qui vont être opérés ou qui viennent tout juste d'être opérés. Dans un premier temps un ordinateur de grande capacité servira à la recherche sur l'anesthésie; pour cela, il sera relié à des malades en cours d'anesthésie. Chaque malade est branché sur l'ordinateur par une liaison à trois canaux, c'est-à-dire par trois voies téléphoniques ordinaires. Pour chacun des malades surveillés, l'ordinateur mesure le rythme cardiaque, la pression sanguine, le pouls, le rythme et le volume de la respiration. Les calculs de l'ordinateur doivent permettre de prévoir toute aggravation de l'état du malade beaucoup plus tôt que cela est possible pour l'instant.

Outre le contrôle des fonctions physiologiques du patient, l'ordinateur a également pour mission de fournir toutes informations sur les effets biologiques des produits anesthésiants. Grâce à la machine électronique, on pourra obtenir ces informations beaucoup plus rapidement que par les moyens classiques; de plus, on libérera du personnel médical qui, autrement, devrait procéder à de nombreuses analyses et à des calculs complexes. Par exemple, on a voulu expérimenter un anesthésique dentaire, à la fois selon les procédés manuels habituels, et avec l'aide d'un ordinateur. L'analyse manuelle a exigé six mois de travail, alors que l'ordinateur a accompli le même travail en une semaine.

Au « Royal College of Surgeons », dépendant de l'Université de Londres, on a l'intention d'aller plus loin encore dans l'assistance que l'ordinateur pourrait apporter au chirurgien et au médecin. L'ordinateur qui sert aux travaux expérimentaux du Collège royal de chirurgie, de Londres, est relié à 10 malades. Chacun de ces malades comporte une dizaine de transducteurs différents qui captent les paramètres physiologiques fondamentaux. Ces paramètres sont convertis en signaux électriques acheminés à l'ordinateur via 16 canaux. Le temps de conversion d'un signal électrique en formule binaire est de 100 microsecondes. Après sa conversion en langage binaire, le signal est disponible, soit enregistré sur bande magnétique, soit dirigé vers le programme, pour exploitation immédiate. On a voulu que mémoire et données soient accessibles le plus rapi-

coût, concernant le patient, avec un enregistrement de base qui correspond à un fonctionnement satisfaisant de tel ou tel organe. Pour les électro-encéphalogrammes et les électro-cardiogrammes, il est absolument nécessaire de fixer à l'ordinateur des valeurs minima, au-dessous desquelles on ne saurait accepter d'aller. Dès que l'on approche de ces valeurs-limites, l'ordinateur prévient obligatoirement. Pour arriver à une précision satisfaisante, on demande à l'ordinateur de procéder à de très fréquentes comparaisons avec un modèle; cela au rythme de 300 à 500 comparaisons par seconde. On espère réussir à programmer l'ordinateur de telle façon qu'il décèle aisément une arythmie cardiaque. L'important est que chaque donnée soit nettement séparée, nettement mise à part.

Les Américains de l'Université Harvard ont imaginé un système qui comporte une seringue automatique extrayant à intervalles réguliers des échantillons de sang prélevés directement dans une artère (artère radiale ou fémorale), et qui est examiné par colorimétrie, ou par l'intermédiaire d'un densitomètre optique. Cet examen indique la quantité de sang qui sort du cœur, ainsi que le taux de diverses substances dans le sang, telles que l'oxygène, l'azote, le gaz carbonique, etc... Toutes ces analyses peuvent être effectuées à partir d'un dixième de millilitre. Les Britanniques ont réalisé des liaisons de patients avec l'ordinateur qui était chargé de surveiller leur état de santé, par ondes hertziennes acheminées grâce à des câbles coaxiaux.

De nouvelles techniques permettent maintenant de fixer des électrodes qui sont pratiquement indétachables, ce qui autorise une grande liberté de mouvement pour le patient. Un émetteur récemment mis au point se fixe sur l'épaule et peut acheminer jusqu'à l'ordinateur l'ensemble des données recueillies au niveau des diverses électrodes. Il n'y a pratiquement pas d'obstacle à ce que l'on collecte les informations physiologiques au sein même de l'organisme, par cathéter pénétrant par exemple jusque dans le cœur. Il existe maintenant des diaphragmes de silicium qui transforment directement la pression interne des artères ou des veines en signaux électriques directement exploitables par l'ordinateur.

Au centre Rénal de l'Hôpital Saint-Paul, à Holborn, on a installé un système de surveillance médicale des femmes qui vient d'accoucher, ou que l'on prépare pour un accouchement qui s'annonce difficile. Ce système est relié par câbles téléphoniques à un ordinateur se trouvant à un kilomètre de là. L'installation fonctionne de façon satisfaisante depuis un an.

Lucien BARNIER.

par Lucien BARNIER

dement possible, car les recherches concernant un patient en cours d'opération chirurgicale doivent être exploitées très rapidement. Dans la mesure où l'ordinateur surveille les réactions du patient sous anesthésie, il est indispensable d'évaluer des paramètres difficilement saisissables, tels que la pression artérielle, la pression veineuse, le débit permanent des gaz respirés, qui passeront à travers un « pneumotachographe », appareil transformant les effets mécaniques du flux gazeux en indications électriques exprimant des différences de pression. L'enregistrement de ces diverses données est extrêmement délicat, car il doit s'accompagner de multiples vérifications qui authentifient ces données. Par exemple, le contrôle d'un patient sous anesthésie exige que l'on élimine des effets des pulsations cardiaques, lorsque l'on mesure la pression des gaz inspirés, au niveau de l'œsophage.

Il est essentiel que l'ordinateur compare en permanence les informations qu'il re-

obtenir 10 grammes, il faut traiter 400 mètres cubes d'eau de mer. Les conditions paraissent plus prometteuses en ce qui concerne les micro-organismes qui sont un des sous-produits du raffinage du pétrole et qui ont une haute valeur nutritive. Il est 2500 fois plus rapide d'obtenir des protéines sous cette forme que sous forme de viande. D'autres sources sont également à l'étude: ainsi en URSS, l'Institut des Combinaisons organiques de base a déjà produit un caviar synthétique remarquable.

La moisson de l'océan. — Les océans et les mers occupent environ 71 % de la surface du globe et fournissent plus de 52 millions de tonnes d'aliments par an. Leur teneur en protéine correspond à celle d'un troupeau de 200 millions de bêtes à cornes. V. Bogorov, membre correspondant de l'Académie des Sciences de l'URSS, et V. Stepanov estiment que les ressources alimentaires des océans sont, en fait, inexploitées. Les savants soviétiques sont d'avis que le volume productif des mers est approximativement mille fois supérieur à celui des terres arables. Introduire les plantes marines dans le menu de l'humanité représenterait une révolution aussi importante que jadis l'importation de la pomme de terre en Europe.

Carence protéique et lait maternel. — En attendant, les protéines d'origine animale restent l'aliment dont la production est la plus lente et la moins rentable. Les pays en voie de développement sont particulièrement défavorisés dans ce domaine et partant souffrent de manière générale du type de malnutrition connue sous le nom de carence protéique. Dans la petite enfance, elle aboutit à une maladie très grave, le kwashiorkor, auquel contribuent les affections diarrhéiques.

Ce marasme nutritionnel s'observe fréquemment, dans les agglomérations des pays neufs, chez les bébés nourris au biberon. Le lait maternel, excellente source de protéines, est négligé et remplacé par une nourriture inadéquate. Et le sevrage se fait toujours plus tôt. Le Dr D.-B. Jelliffe, auteur d'une monographie consacrée à l'alimentation du nourrisson dans les régions tropicales, souligne à ce propos que de nombreux changements sociaux dans ces pays, au lieu d'améliorer la situation du point de vue nutritionnel, ne font que l'aggraver. En effet, pour nourrir au biberon un bébé de quatre mois, un ouvrier d'Afrique équatoriale doit sacrifier entre le quart et le tiers de son salaire. Ce biberon, préparé dans des conditions ordinaires d'une cuisine sale et pleine de mouches où la propreté de l'eau est douteuse, contient en définitive une boisson dangereuse.

La cosmonautique et la médecine cosmique

par Anatoli KOURGUINE

Bientôt, dans le cosmos, parallèlement aux vaisseaux-sputniks, apparaîtront des laboratoires orbitaux permanents, de grandes stations scientifiques destinées à un vaste cercle de recherches physiques, biologiques, astronomiques ainsi qu'à l'étude des planètes.

Afin de leur garantir un travail ininterrompu, il faudra leur livrer périodiquement divers chargements, relever les équipes. Dans quelle mesure la médecine cosmique est-elle prête à assurer ces vols? Récemment, les journaux ont annoncé certaines expériences médico-biologiques accomplies en laboratoire et, notamment, les systèmes de survie pour les vols de longue durée. Un autre problème important de la médecine cosmique concernant également la sécurité et l'efficacité des vols cosmiques de longue durée est l'étude de l'action éventuelle de la pesanteur de longue durée sur l'organisme des cosmonautes et la mise au point de moyens de prévention contre les réactions défavorables pouvant surgir dans ces conditions.

Tout organisme terrestre se forme et vit sous l'action de la force d'attraction terrestre qui définit les particularités de la fonction de l'appareil moteur, des analyseurs, des organes internes, qui influent sur le niveau des processus du métabolisme. La régulation du milieu interne de l'organisme est réalisée conformément à ces particularités, à l'aide des livraisons nerveuses et hormonales. Il est donc compréhensible que la disparition d'un de ces facteurs organisateurs du milieu externe, comme la force d'attraction, ne peut pas ne pas entraîner une réorganisation appropriée dans l'organisme.

Organisme et impondérabilité

Ces considérations sont confirmées par les résultats des recherches expérimentales. Les renseignements scientifiques obtenus pendant les premiers vols cosmiques de l'homme et lors de recherches en laboratoire ont permis de formuler certaines voies de réorganisation de la régulation du milieu interne de l'organisme dans les conditions de l'impondérabilité. On considère que l'action de l'apesantement sur l'organisme a lieu surtout par la chute de la pression hydrostatique du sang. Les effets primaires de l'apesantement engendrent une chaîne de réactions secondaires conditionnées, reflétant la réorganisation de la régulation du milieu interne de l'organisme: changements dans le métabolisme hydrosalin, hormonal, énergétique, des systèmes cardio-vasculaire, respiratoire, digestif. Ces modifications peuvent réduire la capacité de travail de l'homme et sa résistance aux surcharges, lors du retour sur la terre.

Lors des vols cosmiques de courte du-

rée, ces changements ne sont pas menaçants et importent surtout du point de vue théorique. Cependant, dans les conditions de vols de longue durée, il y a tout lieu de considérer l'impondérabilité comme un « ennemi » sérieux.

La simulation de certains effets importants, caractéristiques du séjour de l'homme dans les conditions de l'apesantement, est possible également en position horizontale des sujets, avec limitation simultanée de leurs mouvements. Un tel modèle d'impondérabilité, pourtant loin d'être complet, provoque une réduction du poids, de la masse des muscles, des indices de la force, de la résistance à la charge physique, même chez les personnes tout à fait en bonne santé. La quantité du calcium dans le tissu osseux diminue, des changements sérieux s'opèrent dans le système cardio-vasculaire et dans d'autres systèmes de l'organisme. Après des expériences, on notait des troubles de la coordination des mouvements pendant la marche. Autrement dit, un affaiblissement général net de l'organisme.

Restitution des fonctions

La restitution des fonctions au niveau initial demande un à deux mois. Il est évident qu'un tel écart peut seulement être considéré comme tolérable dans les conditions d'une expérience médicale strictement contrôlée. C'est pourquoi maintenant déjà, se préparant aux vols de longue durée, la médecine cosmique met au point des recommandations en vue de protéger l'équipage de l'action défavorable de l'apesantement. On a essayé pour cela, lors d'expériences de simulation, des exercices physiques spéciaux, des préparations pharmacologiques et certains moyens assurant la répartition du sang dans la moitié inférieure du corps, comme cela se présente lors de la position verticale à la surface de la terre. Ces mesures réduisent l'action défavorable des conditions simulant l'apesantement de longue durée.

Ainsi, il semble bien qu'une solution heureuse de ce problème compliqué, et en même temps actuel, de garantir une haute capacité de travail de l'homme lors d'un vol cosmique de longue durée avec conservation de sa santé, est en bonne voie. L'amélioration de cet élément, inclus dans le système de commande des dispositifs de bord et de l'appareillage du vaisseau cosmique ne peut pas être uniquement considéré sous l'angle des problèmes purement médicaux. Il devient un élément composant réglementant la bonne marche de tout l'ensemble « homme-vaisseau cosmique ». (APN.)

PROBLÈMES DE L'AN 2000

Comment nourrir l'homme ?

Les besoins de l'humanité en protéines atteindront bientôt 40 millions de tonnes par an et probablement 60 millions à la fin du siècle, déclare le professeur E.-J. Bigwood, de l'Université de Bruxelles, dans le numéro d'avril de « Santé du Monde », le magazine de l'Organisation mondiale de la Santé.

Les méthodes d'élevage traditionnelles ne permettront certes pas de doubler ou de tripler d'ici l'an 2000 la production mondiale de protéines animales et il faut absolument découvrir d'autres sources d'aliments. Le professeur Bigwood rappelle qu'il n'est pas rentable d'extraire les protéines du plancton marin. En effet, pour en

HYGIÈNE MENTALE

Pour prendre la vie par le bon bout

Le sage prétend qu'il faut toute une vie pour apprendre à vivre. En fait, en observant les gens, on s'aperçoit qu'on peut aisément les diviser en trois catégories: — ceux qui vivent véritablement; — ceux qui se contentent d'exister; — ceux qui font de leur vie une suite de tourments.

On a l'impression qu'il y a des gens nés pour être heureux, d'autres pour être malheureux. Les premiers sont sereins, les seconds perpétuellement anxieux. Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que ces êtres, apparemment favorisés ont aussi leurs chagrins, leurs problèmes, leurs maladies. Seul leur comportement est différent. Ils ont une autre manière d'accepter le côté négatif de l'existence. Comment s'y prennent-ils? C'est ce que nous allons voir avec le philosophe américain Dale Carnegie qui écrivit, alors qu'il était dans une misère noire, le fameux ouvrage « Triomphez de vos soucis ».

Considérez votre vie comme une sorte de sablier

Vous connaissez cet instrument: la partie supérieure contient des milliers de grains de sable qui, tous, passent, l'un après l'autre, lentement et régulièrement, par l'étroit goulot du milieu. Quoique nous fassions, nous ne pouvons faire passer plus d'un grain à la fois, à moins de briser l'objet.

Et bien, vous, moi, tout le monde, nous ressemblons à un sablier. Chaque matin, au lever, nous avons l'impression que nous devons absolument mener à bonne fin, dans la journée même, des centaines de tâches différentes. Mais si nous ne les abordons pas séparément, si nous ne les laissons pas se présenter à notre esprit ou à nos muscles l'une après l'autre, lentement et régulièrement, tout comme les grains de sable passent par l'étranglement du milieu, nous finirons inévitablement

par ruiner notre organisme, notre mécanisme physique ou nerveux. Un grain de sable à la fois = un problème à la fois. Un grain de sable à la fois = une tâche à la fois.

Nous commettons trop souvent l'erreur d'essayer de résoudre des problèmes qui se dessinent vaguement dans un avenir lointain. Notre avenir, c'est aujourd'hui. Le jour de notre salut, c'est celui que nous vivons en ce moment. L'homme inquiet du lendemain gaspille ses forces physiques et mentales. Le fardeau de demain, ajouté à celui de la veille et porté aujourd'hui, forme un poids tel qu'il fera fléchir le plus fort.

Notre avenir

Certes, nous devons nous préparer au lendemain. Mais on ne peut mieux le faire qu'en se concentrant, avec l'intelligence et l'enthousiasme dont on dispose, sur la tâche du jour présent, afin de l'accomplir parfaitement. C'est là le seul moyen de préparer utilement l'avenir.

Faisons la chasse aux dangereux petits ennuis

Disraeli a écrit: « La vie est trop brève pour s'occuper de petites choses! » On a la fâcheuse habitude de se tourmenter pour des raisons insignifiantes. Environ 90% de ce qui forme notre vie sont des circonstances normales, satisfaisantes. 10% à peu près nous sont défavorables. Pour être heureux, il suffit de se concentrer sur ces 90% de bonnes choses et d'ignorer ou mieux, d'oublier, les 10% qui constituent notre part de malheur.

Le plus souvent, nous supportons courageusement les grandes épreuves de la vie, et nous nous laissons abattre par des « coups d'épingles ». Nous nous attardons trop sur des futilités, nous leur accordons trop d'importance.

Une règle: s'habituer — on s'habitue à tout beaucoup plus facilement qu'on ne l'imagine — à planer au-dessus des petits ennuis quotidiens. C'est le secret de la sérénité.

Prendre conscience de ce que nous possédons

A un reporter qui lui demandait quel était son vœu le plus cher, Arletty répondait: « Vivre dans une cabane et voir clair! »

Nous faisons trop souvent le bilan de ce qui nous manque, et pas assez souvent celui de ce que nous possédons. Tout être qui possède toutes ses facultés physiques et mentales est formidablement riche. Il suffirait de perdre un membre ou un œil pour s'en apercevoir. Cette tendance de penser toujours à ce qui nous manque constitue peut-être la plus grande tragédie de notre vie.

Une règle: comptez vos raisons d'être heureux et non vos malheurs. Vous vous apercevrez rapidement que votre trésor — foyer, santé, satisfactions professionnelles — est infiniment plus précieux que celui d'Ali Baba!

Transformer un désavantage en un avantage

Lorsqu'un imbécile constate que le destin, au lieu de lui faire cadeau d'un lingot d'or, lui a donné un citron, il s'effondre sur une chaise en gémissant. Il accuse Dieu et les hommes, crie à l'injustice et commence à s'apitoyer sur lui-même.

L'homme sage, par contre, en voyant qu'il possède tout juste un malheureux citron, se demandera quelle leçon il peut bien tirer de ce coup de malchance, ce qu'il peut faire pour améliorer sa situation, bref, comment il va transformer ce citron en une délicieuse citronnade.

Lucienne LINCIO.

HENNIEZ LITHINÉE
La boisson sécurité



HENNIEZ-LITHINÉE S.A. Sources minérales

Le Thé de l'Abbaye N° 4
à base d'aubier de tilleul
et de 8 autres plantes sélectionnées
combat efficacement

RHUMATISME

aigu ou chronique, sciatique, lumbago,
arthrite, goutte

Le paquet: Fr. 3.80
Envoi rapide par poste

Pharmacie - Herboristerie

LÉONNARD

Bas de la descente Saint-Laurent 8
Téléphone 22 33 06 - LAUSANNE

Les « Verreries de Saint-Prex SA » deviennent la société « Saint-Prex-Vetropack Holding SA »

Exercice 1968

Les « Verreries de Saint-Prex S.A. », qui sont une des entreprises les plus importantes de l'industrie suisse du verre creux, peuvent être satisfaites de l'exercice 1968. La maison-mère, comme les autres sociétés : les verreries de Bulach S.A., de Wauwil S.A., la maison de commerce Müller & Krempel S.A., et la société de prestation de services et de coordination Vetropack S.A. ont intensifié leur activité dans les domaines du développement technique, du marketing et de l'administration. La concentration des efforts de toutes les maisons affiliées au groupe Vetropack a permis en particulier de rationaliser l'assortiment et d'augmenter la rentabilité des moyens de production.

Le bilan présenté par les « Verreries de Saint-Prex S.A. » à la fin de l'exercice 1968 se monte à 17 884 777 fr. 77 (19 million 044 31 fr. 99). Compte tenu du report de l'année précédente, il accuse un bénéfice légèrement plus élevé de 912 048 fr. 09 (849 052 fr. 47). 265 000 francs (240 mille) ont été affectés aux réserves et le dividende est de nouveau de 60 francs brut par action pour un capital social de 3 millions de francs. Comme l'année précédente, le fonds de prévoyance sociale a reçu une allocation de 200 000 francs. Les amortissements figurent au compte de pertes et profits par 792 200 francs (635 mille 742).

Assemblée générale

L'assemblée générale, présidée par M. A. Gisling, à Lausanne, président du Conseil d'administration, a donné son approbation à toutes les propositions présentées par ledit Conseil.

A propos de la transformation de l'entreprise en une société Holding ayant des buts différents, le président du Conseil d'administration a rappelé entre autres les faits suivants :

Dès le début de son activité, la société « Verreries de Saint-Prex S.A. » a engagé une partie de ses moyens dans d'autres entreprises de la branche du verre. Aujourd'hui la valeur comptable de ses participations se monte à 8 millions de francs, c'est-à-dire que son actif principal se trouve en dehors de l'exploitation elle-même à Saint-Prex.

Voici les entreprises se trouvant à

100% en possession des « Verreries de Saint-Prex S.A. » : la société de prestation de services et de coordination Vetropack S.A. à Bulach, la Verrerie de Bulach S.A., la Verrerie de Wauwil S.A., et la maison de commerce Müller & Krempel S.A. à Bulach. L'organisation actuelle de la maison-mère, c'est-à-dire la jonction complète entre une exploitation industrielle et plusieurs participations importantes présente des désavantages sérieux pour la gestion des affaires. La séparation des moyens de production, de la société dans sa forme actuelle, permettrait un clair partage des compétences et des résultats comptables. La société devenant ainsi une pure société administrative, a la possibilité de profiter de certains avantages fiscaux réservés aux Holdings. C'est pourquoi le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires de fonder pour la fabrique de Saint-Prex une société de production indépendante sous la raison sociale de « Verrerie S.A. Saint-Prex ».

La nouvelle société d'exploitation reçoit tous les actifs et passifs concernant la fabrication elle-même, c'est-à-dire les terrains faisant partie de l'usine, les bâtiments, les fours et machines, les installations de tout genre, de même que les matières premières et les produits fabriqués. Son capital social, fixé à 2 millions, reste bien entendu dans le portefeuille de la société holding. Pour permettre à cette dernière de faire face à ses nouvelles obligations, son capital passe de 3 millions à 4 millions de francs. On fait appel pour cette opération au fonds de réserve statutaire en donnant aux actionnaires une nouvelle action pour 3 actions anciennes.

Cette nouvelle organisation a reçu l'accord unanime des actionnaires. Elle représente une condition indispensable pour améliorer la structure interne des sociétés Vetropack en vue de leur expansion future. Rappelons à ce sujet que la majorité des actions de la nouvelle holding se trouve entre les mains d'un pool suisse de famille travaillant en étroite collaboration avec la Compagnie de Saint-Gobain qui détient pour sa part le 43% du capital-actions.

Le groupe Vetropack, qui comprend donc les trois verreries de Saint-Prex, Bulach et Wauwil, est spécialisé dans la fabrication automatique des emballages en verre. Il occupe actuellement 1240 personnes. Les

moyens de production font l'objet de mesures de rationalisation permanentes, destinées à les adapter aux derniers progrès techniques. La tendance actuelle vise à l'utilisation de récipients toujours plus légers dont la capacité doit être très exacte et la qualité toujours meilleure. D'intéressants progrès dans ce sens ont déjà été réalisés. C'est ainsi que l'application d'un nouveau traitement de surface des verres permet désormais de réduire de 30 à 50% les risques de bris. Ce traitement consistant à vaporiser sous vide un film ultrafin à base de sels métalliques sera utilisé, à la fin de 1969, pour une grande partie de la production Vetropack.

On a également fait des essais importants avec un nouveau procédé de réfrigération des moules avant le finissage, ce qui représente un facteur essentiel pour la fabrication d'un verre plus léger. D'autre part la cadence de production a pu être sensiblement accélérée grâce à l'emploi d'un nouveau mélange brut se vitrifiant plus vite. Enfin, les contrôles de qualité sont de plus en plus assurés par des appareils mécaniques, optiques ou électroniques, remplaçant le personnel spécialisé dans ce genre de travail.

Remarquons que le groupe Vetropack poursuit une politique de normalisation des types de verres en vue d'obtenir un assortiment lui aussi rationnel et économique. C'est ainsi qu'il a lancé un nouveau système consistant à emballer les palettes chargées dans des feuilles de plastique afin d'assurer de meilleures conditions de service et d'hygiène, à toutes les étapes du stockage.

En Suisse, la part du marché du verre dans le secteur de l'emballage est d'environ 8 à 9%. L'évolution, c'est-à-dire l'augmentation du marché des emballages de verre peut être évaluée en moyenne de 8 à 12% par an. L'industrie suisse du verre creux produit plus de 90% des emballages de verre utilisés dans notre pays.

On compte en Suisse avec une consommation annuelle de 80 emballages de verre par personne, contre 164 aux Etats-Unis, 94 en Grande-Bretagne, 87 en Suède et 83 en Allemagne.

Rapport d'activité de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)

Le 89e rapport de l'Union suisse des arts et métiers pour 1968 vient d'être publié. Il relève que l'effectif des membres s'est accru de 4 unités en 1968 et comprend 265 sections groupant 299 738 affiliés, soit 24 unions cantonales, 187 associations professionnelles, 42 institutions d'entraide et 12 établissements et institutions ayant pour but de développer les arts et métiers.

Le rapport comporte en son annexe des renseignements sur l'importance des sections et la composition de leurs comités, de même que sur les organes de l'USAM et de ses délégations au sein de diverses commissions fédérales et autres. Une partie importante du rapport résume les prises de position de l'Union à l'égard des principaux problèmes de politique fédérale et passe en revue ses activités durant la période considérée.

Dans son avant-propos, le président de l'Union suisse des arts et métiers, M. Ch. Hackhofer, conseiller national (Zurich) évoque la pression persistante sur les prix dans les industries du bâtiment, les nouvelles formes de distribution et méthodes

de vente dans le commerce de détail ainsi que la pénétration de main-d'œuvre. Les organes responsables de l'Union visent d'une part à mettre les chefs d'entreprises privés en état de faire face à l'évolution technique et économique actuelle en intensifiant l'entraide, particulièrement dans le domaine de la formation et du perfectionnement et, d'autre part, à exercer une influence sur les décisions politiques, afin d'empêcher que celles-ci n'aient des effets inutilement contraignants pour les entreprises des arts et métiers. Le projet de révision de la loi sur la Banque nationale qui doit accorder à cette dernière des compétences nouvelles, fait apparaître avec toujours plus de netteté la tendance au dirigisme, au détriment surtout de l'économie intérieure. L'Union suisse des arts et métiers estime que ce ne sont pas les droits populaires qui doivent être limités, mais bien l'influence des pouvoirs publics sur l'économie.

Le rapport fait en outre brièvement le point en matière d'intégration européenne, de politique conjoncturelle, de politique sociale financière et fiscale.

I.A.M.

CENTENAIRE DE LA BANQUE POPULAIRE SUISSE

Parvenues au terme de leur centième année d'existence, les banques consacrent généralement un volume commémoratif à cet événement marquant. Il est cependant difficile, en la matière, de s'en tenir strictement à l'histoire de l'établissement, les archives ne livrent pas aisément leurs secrets et bien des faits d'un certain intérêt pour les proches de la banque ne sont pas susceptibles de retenir l'attention du public.

Pour éviter cet écueil, il a paru plus judicieux, surtout pour un établissement aussi important que la Banque Populaire Suisse, de montrer par une sorte de synthèse des événements historiques et de leurs nombreuses incidences économiques, quel rôle la banque a su jouer durant ces circonstances et comment elle a pu surmonter les difficultés rencontrées qui sont inhérentes à telle ou telle évolution sociale ou de toute autre nature. C'est d'un profitable enrichissement que nous parcourons à la fois cette prodigieuse diversité des événements au cours du siècle parcouru par la BPS et que nous assistons à

cette marche accélérée de l'histoire, ainsi qu'à l'avancement de la science et ses applications. Il en ressort une solidarité évidente entre toutes ses constatations, au centre desquelles se profile l'activité bancaire toujours attentive à suivre le progrès et à mettre ses services en faveur de la collectivité.

Dans ce domaine, la Banque Populaire Suisse, la Banque Populaire de Berne comme elle s'appelait à l'origine, créée sous la forme coopérative, a fait œuvre de pionnier, s'intéressant essentiellement à une clientèle ouvrière, artisanale et recrutée aussi dans les milieux de la petite bourgeoisie. Déjà à cette époque, vers 1869, les industries d'une certaine importance disposaient de leur côté d'appuis financiers de la part d'établissements financiers en relations avec elles.

Partie néanmoins sur des bases relativement fragiles, la BPS a constamment consolidé sa position, tout en subissant les vicissitudes des crises helvétiques ou mondiales qui ont secoué parfois cette période centenaire, notamment, en 1933, où la Banque, vacillante sur ses bases, parvient à se rétablir grâce à l'assainissement réalisé avec l'aide de la Confédération.

M. le Dr Emile Duperrex, de la Direction générale, auteur du texte du volume commémoratif, a su exposer dans cet ouvrage un relief attrayant de l'histoire de la Banque Populaire Suisse et son essor consécutif, qui se traduit à fin 1968, par un total du bilan de plus de 5 milliards en regard d'un montant bien modique de 40 793 fr. 75 à la clôture de son premier exercice à fin 1869.

Cependant, la BPS a voulu faire mieux encore que présenter au public les lignes essentielles de son existence dans le contexte politique et économique durant lesquels elle a poursuivi son développement.

Elle a encore publié un ouvrage « un siècle d'art suisse » peinture et sculpture de Böcklin à Giacometti, richement illustré et présenté par Hans Chr. de Tavel. Cette publication remarquable par ses reproductions et sa réalisation typographique fait honneur à l'industrie du livre dans notre pays.

Lors d'une séance de présentation tenue le 7 mai à Lausanne, à l'Hôtel de la Paix, les deux ouvrages en question ont été commentés par les soins de M. le Directeur Duperrex en présence des dirigeants de la BPS, de la presse et du public invité.

a. w.

BOURSE DE LAUSANNE

	9. V.	12. V.
BCV	1200	1205
Caisse d'épargne	455 d	455 d
CFV	1010	1010
Brigue VZ	98	96 d
Cuir et Plastique	1050 d	1050 d
LO	420	425
Navigation ord.	40 d	43
CVE	570 d	550 d
Rom. Electr.	420	425
Beau-Rivage	600 d ex	600 d
Nestlé port.	3675	3780
Nestlé nom.	2470	2460 d
Suchard A.	1380 d	1385 d
Ateliers Vevey	632 d	640
Baumgartner	3900 d	3900 d
Câbl. Cossonay	3050	3075
Chaux, Ciments	545	540 d
Feuille d'Aviz	330	330 d
Innovation	360	370
Sapal	880 d	880 d
La Suisse	3575	3100 ex
UMV	2100 d	2100 d
Zyma	5850	5800 d
Alcan Alum.	137	137.50
Amer. Tel. Tel.	247	248.50
Can. Pacific	355 d	354 d
Consol Nat. Gas	127 d	126 d
Dow Chemical	335 d	327 d
DuPont	633	632
East Kodak	344	342
Ford Motor	227 d	224
Gen Elec.	414	414 d
Gen Foods	359 d	360
Gen Motors	355	352 d
Goodyear Tire	139 d	140 d
IBM	1428	1418
Int. Nickel	174.50	171.50
Int. Paper	194 d	194 d
Int. Tel. Tel.	225	225 d
Kennecott	222 d	219.50 d
Montgomery	258 d	252 d
Nat. Distillers	91 d	95 ex
Pacific Gas	161.50 d	160 d
Penn Central	232.50	231 d
Stand Oil NJ	257.50	359.50
Union Carbide	190 d	196
U.S. Steel	200 d	202
Woolworth	155 d	151

BOURSE D'AMSTERDAM

	9. 5. 69	12. V.
AKU	127.40	266
Hoogovens	115.—	365
Zwan. Organon	167.20	1020
Phillips Lampen	179.60	58.30
Royal Dutch	195.60	275.20
Unilever	117 1/2	200

BOURSE DE ZURICH

	9. V.	12. V.
Swissair port.	883	899
Swissair nom.	735	730
UBS	5310	5340
SBS	3510	3545
CS	3650	3665
BPS	2245	2260
Bally	1500	1505
Commerciale	345 ex	345
Fédérale	450	450 d
Electro	1820	1820 d
Holderbank	470	478
Indelec	1420	1410
Motor	1465	1470
Traction	205	205 d
Métaux	935	940 of
Italo	224	225
Rück	2410	2445
Winterthur	1155	1155
Zurich	6050	6100
Aar	925	920 d
Boverl	2690	2725
Saurer	1630	1620
Ciba port.	12000	12175
Ciba nom.	10000	10200
Simplon	480 d	480 d
Fischer	1365	1360
Geigy port.	13200	13400
Geigy nom.	8100	8175
Geigy bon	11000	11175
Lenzbourg	5050	5150 d
Laufenbourg	1360 d	1360 d
Landis	1680	1680 d
Lonza	2560	2600
Sandoz	9350	9475
Aluminium port.	3675	3700
Aluminium nom.	1710	1710
Suchard B.	8800	8800 d
Sulzer	4290 ex	4040
Oursina	2925	2975
Anglo	497	497
CIA	44	43 3/4
Bull	97.50	97 1/2
Ofsif	77	76 1/4
Philips	214 1/2	217
Royal	231 1/2	231
Sodec	188	187
Unilever	139 1/2	141 1/2
AEG	275	274 1/2
Anilin	267	264
Bayer	223	221 1/2
Höchst	303	297
Mannesmann	167	167
Siemens	304	301
Thyssen	204	202
VW	291	294

BOURSE DE GENÈVE

	9. V.	12. V.
Gardy	275	280
Charmilles	1160	1150 d
Physique port.	1290	1300
Physique nom.	865	865
Sécheron port.	480	480
Sécheron nom.	395	380
Amer. Eur. Sec.	162	161
Montedison	7.60	7.50
Olivetti	25 1/4	25.—

BOURSE DE LONDRES

	9. 5. 69	12. V.
Ang. Amer. Corp.	47 1/4	47 3/4
British Petrol.	133/3	132/9
Br. Amer. Tobacco	137/-	135/6
Courtaulds	26/3	25/9
de Beers		
Elliott	54.—	53 1/4
Gus A.	48/6	48/1 1/2
Imp. Chemical	18/10-1/2	18/6
Rolls Royce	40/6	39/10 1/2
Shell		
United Steel	92/7-1/2	92/7 1/2
West. Holdings	158/9	157/-

BOURSE DE PARIS

	7. V.	12. V.
Air Liquide	469	469
Fçaise Pétroles	233	233.20
Hachette	597	601
Machines Bull	121.90	127.40
Michelin	1210	1291
Péchiney	207.20	211.10
Peugeot	173.90	165.90
Rhône-Poulenc	254.90	256
Saint-Gobain	230	230
Suez	391	394
Thomson Houst	175.20	172.90

BOURSE DE FRANCFORT

	9. 5. 69	12. V.
AEG	250.—	251.60
Badische Anilin	240 1/2	242.20
Daimler-Benz	538.—	545
Deutsche Bank	345.—	346 1/2
Dresdner Bank	329.—	330.80
Farben Bayer	201.—	203.20
Hochster Farben	272.—	274.30
Kaufhof	327.—	327
Mannesmann	149.—	153 3/4
Siemens Halske	275 1/2	276 1/2
Thyssen Hütte	182.—	185
VW	264.—	271 1/2

BOURSE DE BÂLE

	9. V.	12. V.
Bâloise Holding	218 d	219 d
Ciment Portland	4300 d	4300 d
Ciba nom.	9900	10175
Geigy port.	13200	132000 d
Geigy nom.	8075	8175
Pâtes de bois	1155	1200
Sandoz	9300	9415
Hoffmann bon	179500	179000

BOURSE DE MILAN

	9. 5. 69	12. V.
Assic. Generali	79900	78210
Fiat	3920	3625
Finsider	639	624 1/2
Italcementi	26525	26100
Magneti Marelli	1649 1/2	1617
Olivetti priv.	3730	3649
Snia Viscosa	3900	3794
Montedison	1115	1095

BILLETTS DE BANQUE

	Achat	Vente
Etats-Unis	4.28	4.32
Canada	3.95	4.04
Angleterre	10.20	10.40
Allemagne	106	108.50
France	77.—	81.—
Italie	68.	70 1/2
Autriche	16.58	16.85
Belgique	7.90	8.35
Hollande	118.—	120.—
Danemark	56.	59.—
Norvège	58.50	61.50
Suède	82.—	85.—
Finlande	101.—	106.—
Espagne	6.—	6.30
Portugal	14.88	15.35
Yougoslavie	29.—	38.—
Grèce	13.40	15.—
Egypte	—	6.—

HORS BOURSE

	Offre	Demande
Fund Inv.	émission	12.27
Div. Growth	émission	10.83
Div. Invest.	émission	15.89
Paillard	3200	3275
Banque Romande		1065

Les cours de la bourse nous sont obligeamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise

PRÊTS

express
de Fr. 500.— à Fr. 10000.—

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution;
- Votre signature suffit



Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2.
Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1,
Téléphone 2 64 31

NOUVEAU:
Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

M. ALAIN POHER S'EST ENFIN DÉCIDÉ

« Je suis candidat à la présidence de la République, sous le signe de la réconciliation des Français »

PARIS. — Candidat à la présidence de la République, M. Alain Poher a déclaré : « Je ne ferai pas une campagne marquée de meetings, l'intérim de la présidence de la République m'absorbe, et les campagnes électorales précédentes m'ont beaucoup fatigué. Cependant, j'ajouterai le président, j'utiliserai mon temps de parole à l'ORTF et participerai probablement à des émissions de radios périphériques ».

M. Poher déjeunera au Palais du Luxembourg avec le bureau du Sénat, devant lequel il exposera et expliquera sa décision.

La réaction de M. Pompidou

« Ce n'est pas moi que cela surprend », a déclaré, hier après-midi, M. Georges Pompidou, interrogé par les journalistes, aussitôt après la déclaration de candidature à la présidence de la République de M. Alain Poher. « J'avais prévu cette candidature, a-t-il ajouté, depuis le jour où M. Poher s'est installé à l'Élysée ».

Interrogé sur le thème de la campagne, de M. Poher, « union et réconciliation », M. Pompidou a indiqué : « Je dirais, pour reprendre sa formule, qu'il prend mon programme ».

A la question : « M. Poher sera-t-il un candidat dangereux ? », il a répondu : « Les événements le diront et les Français aussi ». Puis à propos d'un sondage récent qui donnait au second tour un léger avantage à M. Pompidou sur M. Poher, l'ancien premier ministre du général de Gaulle a souligné en souriant : « Il suffirait qu'il y ait une différence ».

Accord Mendès-France - Defferre ?

Les rumeurs relatives à un appui que donnerait M. Pierre Mendès France à la candidature de M. Gaston Defferre semblent maintenant se confirmer. On assure même, dans les milieux proches de l'ancien président du Conseil, que celui-ci ac-

cepterait d'occuper le poste de premier ministre dans le cas d'une victoire de M. Defferre à l'élection présidentielle. M. Pierre Mendès-France tient à garder le silence jusqu'à ce soir, date limite du dépôt des candidatures et ce, afin de ne pas paraître contrecarrer une éventuelle candidature unique de la gauche, de dernière heure, à laquelle personne d'ailleurs ne croit plus.

En s'engageant ainsi, il entendait donner à la candidature de la gauche non-communiste de M. Gaston Defferre toutes ses chances.

Offensive sérieuse de la France au Conseil des Six

Pour le passage à la période définitive de l'Europe vers

LUXEMBOURG. — La France par la voix de son ministre de l'Agriculture, M. Robert Boulin, a demandé solennellement hier après-midi devant le Conseil des Six, le passage à la période définitive de la politique agricole commune.

Exposant en trois points comment cette opération devait avoir lieu, M. Robert Boulin a souligné que cette politique agricole d'ensemble « étant étroitement liée au contexte économique de notre communauté, le gouvernement français, estimant qu'elle ne saurait être développée avec les mécanismes transitoires actuels, demande le passage à la période définitive du Marché commun ».

Cette déclaration constitue une offensive sérieuse de la France en vue de la négociation agricole de la fin de l'année.

M. Boulin a ainsi défini en trois points ce que devait être l'action de la communauté :

1. Dans le domaine de l'organisation des marchés, « il convient, a-t-il dit, de faire passer, sans plus attendre, sous législation communautaire les produits agricoles importants qui n'y sont pas encore, notamment le vin et le tabac, mais aussi ceux pour lesquels une décision de principe a déjà été prise ».

Pour assurer un fonctionnement normal des organisations de marchés, « il importe d'accélérer les travaux en matière d'harmonisation des législations concernant les

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

ALAIN POHER

s'est décidé

M. Alain Poher a certainement eu raison de n'annoncer sa candidature qu'au tout dernier moment. Le suspense qu'il a ainsi créé lui a été favorable puisqu'il a beaucoup fait parler de lui.

D'autre part, ses premiers quinze jours de présidence intérimaire lui ont permis certains gestes propres à lui gagner des voix. Il a agi vigoureusement pour assurer l'impartialité de l'ORTF et a mis en avant sa modestie en refusant, lors de la commémoration de la victoire de 1945, de descendre les Champs-Élysées, expliquant qu'il n'avait pas droit à cet honneur, n'étant pas l'élu du peuple.

Sa candidature va-t-elle provoquer le désistement de M. Defferre ? Certains socialistes le réclament ; mais, le 4 mai, à Alfortville, lors du congrès constitutif

du nouveau parti socialiste, une telle proposition avait été violemment rejetée.

La disparition du candidat socialiste donnerait au centriste la certitude d'être présent au second tour et, selon les sondages d'opinion, une chance, à vrai dire très minime, de l'emporter sur Pompidou.

Si Defferre reste en lice, une victoire de Poher sur la gauche au premier tour signifierait que celle-ci est vraiment mal en point. Cela d'autant plus qu'une partie des centristes s'est ralliée à Pompidou. Rappelons qu'en 1965, Lecanu candidat du centre, n'avait obtenu que 15,5% des suffrages exprimés (contre 31,7% à Mitterrand et 44,6% à Gaulle).

Evidemment, le spectacle des divisions de la gauche n'est pas fait pour susciter les enthousiasmes.

UNE FEMME CANDIDATE À L'ÉLYSÉE

PARIS. — La France aura-t-elle une présidente ? C'est du moins ce qu'espère Mme Bonnat Pontay, avocat à la Cour d'appel de Paris, dont la candidature à la présidence de la République est présentée par le Rassemblement national féminin.

Ce mouvement déclare notamment, dans un communiqué, que le moment est venu pour les Françaises de « participer activement à la vie civique du pays et de faire entendre leurs voix », alors que de « graves discriminations entravent leur épanouissement social aussi bien dans leur vie familiale que professionnelle ».

CHAUDE ALERTE AU VIETNAM

Est-ce le prélude à la cinquième offensive générale du Vietcong ?

Les forces du Front national de libération et nord-vietnamiennes ont déclenché dans la nuit de dimanche à lundi, l'un des plus violents bombardements de la guerre, sur toute l'étendue du territoire, visant plus de 150 objectifs militaires américains

et sud-vietnamiens et lançant de nombreuses attaques au sol, apprend-on de source militaire américaine bien informée.

C'est peut-être le prélude à la cinquième offensive générale, l'offensive d'été que les documents capturés à l'ennemi annonçaient » déclare-t-on de même source.

De Gaulle et sa suite voteront par correspondance

PARKNASILLA. — Le général de Gaulle qui, très certainement, ne regagnera la France qu'après l'élection présidentielle, votera depuis l'Irlande par correspondance. C'est ce que laisse entendre le capitaine de vaisseau Flonic, aide de camp du général, aux journalistes qui l'interrogeaient hier matin. Des dispositions seront prises en leur temps, a-t-il dit, pour que le général de Gaulle puisse accomplir son devoir électoral.

Mme de Gaulle, le capitaine de vaisseau Flonic et le chauffeur de l'ancien chef de l'Etat voteront également par correspondance.

APRÈS UN HOLD-UP À AARAU

La police offre 5000 francs de récompense

AARAU. — Une récompense de 5000 fr sera offerte à la personne qui permettra aux policiers d'arrêter le voleur qui a dérobé, le 28 avril dernier, une somme de 220 000 francs dans les bâtiments de l'administration du chemin de fer du Wynental et du Suhrental.

Ainsi qu'il avait été rapporté à l'époque, un vol avait été commis le lundi 28 avril, entre 21 h. 30 et 23 h. 45, dans les bâtiments de l'administration de cette compagnie, à Aarau. Le voleur s'était emparé de 220 000 francs, qui se trouvaient dans un coffre-fort.

Malgré les nombreuses recherches, le cambrioleur n'a pas encore pu être arrêté. L'hypothèse selon laquelle le coffre-fort ne peut être ouvert qu'avec une clé originale n'a pas été confirmée.

Les renseignements concernant cette affaire sont à communiquer au département

Pour une couronne naturelle ou artificielle

RUMMEL, fleuriste

Lancôme Tél. 23 52 30 Halldorand 8

chronique suisse

PROTECTION DES LOYERS

La commission s'ajourne sans prendre de décision

BERNE. — La commission du Conseil national chargée d'examiner, hier, les nouvelles mesures de protection des locataires de la loi des obligations (résiliation de bail), s'est ajournée sans prendre de décision. Après un long débat d'entrée en matière, elle a en effet, à une faible majorité, décidé de se réunir de nouveau lorsque le Conseil fédéral aura fait connaître son point de vue sur les démarches visant à prolonger le régime de la surveillance

des loyers (notamment l'initiative du canton de Vaud et le postulat de M. Debétaz). C'est en principe mercredi prochain que le gouvernement prendra une décision à ce sujet.

La commission s'est réunie en présence de M. von Moos, président de la Confédération, et de M. Fritz Berger, délégué à la construction de logements.

IMPORTANT VOL D'ARMES

PAYERNE. — Hier matin à la première heure, un cambriolage avec effraction a été commis dans un commerce d'armes de Payerne. Le voleur s'est emparé de plusieurs pistolets automatiques avec leurs munitions. La police de sûreté vaudoise mène l'enquête.

La Fondation Carnegie récompense quatre sauveteurs de Suisse romande

HERISAU. — La commission administrative de la fondation Carnegie pour des sauveteurs vient de tenir à Herisau sa 103e séance, présidée par M. Tschudi, conseiller fédéral. Elle a examiné 23 cas de sauvetage, accomplis par 30 sauveteurs. Vingt-six d'entre eux ont été récompensés. Quatre sauveteurs n'ont pas pu être récompensés, parce qu'ils ne remplissaient pas les conditions requises. En effet, selon l'acte de fondation, des récompenses et des secours ne sont alloués qu'aux personnes qui, sur territoire suisse, ont exposé courageusement leur vie pour sauver celle de leurs semblables. Ont obtenu une distinction pour un acte de sauvetage

accompli par elles au péril de leur vie :
— Georges Chevallier, 1897, Croy (Vaud).
— Olivier Ekmann, 1947, Neuchâtel.
— Marcel Philipona, 1938, Liebistorf (Fribourg).
— Daniel Riedo, 1949, Ueberstorf, (Fribourg).

Un colloque franco-suisse de microscopie électronique à Lausanne

Un colloque franco-suisse de microscopie électronique se tiendra à Lausanne, du 19 au 21 mai prochain, au Palais de Beau-

denrées alimentaires et les normes techniques et sanitaires ». Il convient également de « définir les orientations à moyen terme qui doivent être données à chacune des productions ».

2. Dans le domaine des structures, a souligné M. Boulin, la politique commune « devra porter une attention toute particulière à l'organisation économique et à

l'amélioration de la compétitivité des industries de transformation. De même, les actions sociales communes devront être mises en œuvre au bénéfice des agriculteurs qui devront cesser leur activité ».

3. Enfin le financement communautaire de la politique agricole commune « doit être assuré selon des modalités définies ».

Vers un important discours Nixon

WASHINGTON. — Le président Nixon a fait savoir hier qu'il prononcera un important discours à la nation mercredi prochain, dans le but de faire le point de la conjoncture vietnamienne et d'analyser les perspectives de paix. Cette annonce a été faite par la Maison-Blanche à l'issue d'un entretien qu'a eu le chef de l'exécutif américain avec le général Creighton Abrams, commandant en chef des troupes américaines au Sud-Vietnam.

Le général Abrams, arrivé dimanche soir à Washington, en visite éclair, regagnera Saigon dans le courant de l'après-midi.

Hier matin également, M. Nixon a félicité avec M. Melvin Laird, le secrétaire à la défense, le général Earle Wheeler, chef de l'état-major inter-armes, et Henry Kissinger, son principal conseiller pour les affaires touchant à la sécurité nationale.

Pékin propose à Moscou de discuter à mi-juin

La Chine a proposé à l'URSS de réunir à la mi-juin le comité soviéto-chinois chargé de régler la navigation sur les rivières

frontalières entre les deux pays, annonce l'agence « Chine Nouvelle ».

Un Suisse romand président du Conseil de l'Europe

M. Olivier Reverdin (Suisse) a été élu hier après-midi, président de l'assemblée du Conseil de l'Europe, par acclamations. M. Reverdin, qui était le candidat du groupe libéral, succède à sir Geoffrey de Freltas (travailliste britannique).

M. Olivier Reverdin est né le 15 juillet 1913 à Genève. Il a fait des études de lettres à Genève, Paris et Athènes. M. Reverdin devint docteur en lettres en 1945. Il est privat-docent, puis professeur ordinaire de langues et littératures grecques à l'Université de Genève. Rédacteur parlementaire, puis rédacteur en chef du « Journal de Genève », il est nommé directeur en 1959. Depuis 1968, M. Reverdin est président du Conseil national de la recherche et membre du Conseil suisse de la science. De 1960 à 1968, il est président de la Société suisse des sciences humaines.

M. Reverdin a été élu au Conseil national en 1955. Dès 1963, il est représentant

suppléant de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe et préside la commission de la science et de la technologie depuis 1967.

BOURSE DE NEW YORK

	9. 5. 69	12. 5. 69
Alcan	32.—	32 1/4
Amer. Tel.	57 1/4	57 1/4
Caterpillar	52.—	51 1/4
Cons. Nat. G.	29 1/4	29 1/4
Corn Prod.	37 1/4	38 1/4
Dow Chem.	75 1/4	74 3/4
Dupont	145 3/4	145 3/4
Eastm. Kodak	79.—	78 3/4
Ford	52 1/4	52.—
Gen. Elec.	96 1/4	96 1/4
Gen. Foods	83 1/4	82 1/4
Gen. Motors	81 1/4	82 1/4
Gen. Tel. Elec.	40 1/4	39 1/4
Goodyear	32 1/4	33 1/4
IBM	327.—	326 1/2
Intl. Nickel	39 1/4	39 1/2
Intl. Paper	45.—	44 1/4
Intl. Tel.	51 1/4	51 1/4
Kennecott	51.—	54 1/4
Litton	54 1/4	54 1/4
Mobil Oil	66 1/4	66 1/4
Montgomery	58 1/4	55 1/4
Nat. Cash. Reg.	135 1/2	35.—
Natl. Dist.	21 1/4	20 1/4
Pac. Gas. El.	37 1/4	37 1/4
Pennsy. RR	53 1/2	53 1/2
Phil. Morris	54 1/4	54 1/4
Proct. Gamble	89 1/4	89 1/4
Royal Dutch	55.—	54 1/4
St. Oil NJ	83 1/4	83 1/4
Un. Carbide	45 1/2	45 1/2
Un. Royal	29 1/4	29 1/4
US Steel	47 1/4	46 1/4
Woolworth	35 1/4	34 1/4
Can. Pac.	89 1/4	89.—
Ches. Ohio	69 1/4	68.—
Dow Jones (Industrial)	961 61	957 86
Rails	238 85	239 79
Utilities	131 42	130 91
Volume	12.430	10.750

alfa romeo
synonyme de sécurité
GARAGE ÉLITE - SIERRE
Agence générale pour le Valais
Téléphone (027) 5 17 77
VISITEZ
NOTRE HALL D'EXPOSITION
P 2815 S

Le Confédéré

dernière illustrée
QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

coiffure Spécialise pour Dames
OLY
Service rapide Sans rendez-vous
P 5002 S
Sion r. des Remparts 9 1er ét.
Martigny av. de la Gare 38 1er ét.



M. ALAIN POHER S'EST ENFIN DÉCIDÉ

« Je suis candidat à la présidence de la République, sous le signe de la réconciliation des Français »

Voici le texte du communiqué lu au Sénat par M. Pierre Bordry, porte-parole de M. Alain Poher.
« Je suis en mesure de vous annoncer que M. Alain Poher accepte d'être candidat à l'élection présidentielle.

« Il place sa candidature sous le signe de l'union et de la réconciliation des Français.
« Rien ne sera changé en ce qui concerne l'intérim de la présidence de la République ».



PORTRAIT DU JOUR Benoît FRACHON

Celui qui fut, pendant de longues années, le prédécesseur de Georges Séguy au poste important de secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT), et qui joue encore un rôle influent dans les milieux syndicaux français, M. Benoît Frachon, fête aujourd'hui son 79e anniversaire.

Il aura été l'un des plus ardents promoteurs du « non » au référendum, n'hésitant pas, par exemple, devant un auditoire à Rouen, à comparer les réformes soumises aux Français aux « innovations fascistes de Mussolini, Hitler et Franco ». De sa grosse voix tonitruante, il a condamné le régime de pouvoir personnel du général de Gaulle... après avoir été, à près de trente ans, l'un des animateurs de la Résistance et, à ce titre, un fidèle partisan de ce même général de Gaulle... Né le 13 mai 1892 au Chambon-Feugerolles, dans la Loire, Benoît Frachon, fils de mineur, est déjà métallurgiste à l'âge de treize ans. Syndiqué à seize ans, il milite dans les rangs socialistes mais il est appelé aux armées en 1917.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il est à Marseille où, dans les rangs du parti socialiste, il fait campagne en faveur de l'adhésion du parti à l'Internationale communiste. En 1924, il est secrétaire de l'Union départementale des syndicats de la Loire et il ne tarde pas à passer au parti communiste qui lui confie aussitôt un poste en vue. Membre du comité central puis secrétaire national du parti aux côtés de Marcel Cachin et André Marty, Benoît Frachon accède, dès 1933, à la tête du secrétariat général de la CGT, organisation constituée en vue de travailler au rétablissement de l'unité syndicale, depuis qu'une série de grandes organisations en ont été exclues au lendemain des grèves de 1920.

Sous l'impulsion de cet organisateur né et de ce travailleur infatigable, le rétablissement de l'unité est consacré au début de 1936. Benoît Frachon vise dès lors un autre objectif : obtenir les accords Matignon et les lois sociales, de la semaine de 40 heures, des congés payés, du contrat collectif, etc.

Dès septembre 1939, Benoît Frachon commence une vie clandestine du fait qu'à cette date les communistes sont exclus de la CGT, au lendemain de l'accord Hitler-Staline. Sous l'occupation allemande, il participe à la résistance et édite et diffuse « La Vie Ouvrière » qui sortira 213 numéros clandestins. A la libération, il retrouve son poste de secrétaire général de la CGT jusqu'à sa demi-retraite au profit de M. Séguy.

La classe ouvrière française doit beaucoup au camarade Frachon qui, tout comme son vieux compagnon Thorez, mérite le surnom de « fils du peuple ».

J.-P. Th.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 18, des 10 et 11 mai 1969 :
2 gagnants avec 13 pts, 91 065 fr. 65
44 gagnants avec 12 pts, 4 139 fr. 35
632 gagnants avec 11 pts, 288 fr. 20
5 760 gagnants avec 10 pts, 31 fr. 60

Tous les regards des sportifs se portent vers Lausanne

Match capital demain : Suisse-Roumanie



L'ÉQUIPE SUISSE DE FOOTBALL A MACOLIN

Ci-contre :
Ballabio et Quinche.

Devant, 2e rang, de gauche à droite : Quentin, Weibel, Stierli, Proserpi, Signorelli, Kunzli, derrière (choupe), le soigneur Haari Kunz et Michaud.

Au premier rang, de gauche à droite : Tacchella, Chapuisat, Kuhn, Vulleumier, Odermatt, Ramseier, et Balmer.

Ci-dessous :

LES ROUMAINS A LEUR ARRIVÉE A LAUSANNE

L'équipe de football de Roumanie, qui jouera mercredi soir contre la Suisse, dans un match comptant pour la Coupe du monde, est arrivée hier après-midi à Lausanne.

Voici l'équipe de Roumanie sur la terrasse de son hôtel lausannois.



Miss Monde 1969 est australienne

La jeune Australienne Penny Plummer vient de révéler un petit secret. Elle a dû se rendre au bal de sa victoire, portant une robe de soirée, des souliers et... rien d'autre. Après son élection (en costume de bain), elle fut asséjée par la presse, puis elle dut se précipiter à deux studios de télévision. Elle eut tant de retard pour le bal officiel qu'elle dut envoyer sa « dame de compagnie » pour chercher sa robe de soirée. Celle-ci la ramena avec une paire de souliers et... rien d'autre.

Avec ses dix mille abonnés, le réseau suisse de télex est le plus dense du monde



BB secrétaire un peu cavalières



Dans son nouveau film « Les Femmes » dont le réalisateur Jean Burel termine actuellement les prises de vue, Brigitte Bardot est la secrétaire (très) particulière de l'écrivain à succès, Maurice Ronet. Comme son patron la fait travailler jour et nuit, BB peut se permettre toutes les libertés avec lui. Aussi le public ne sera-t-il pas trop étonné de retrouver cette parfaite secrétaire confortablement installée, à cheval sur les épaules de son employeur, dans une chambre à coucher à double lit...